N° 4347. — XVme ANNÉE. 5c. Le Numéro 5c. Dimanche 3 Février 1895.

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»—
Trois mois . . . . » 2»50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

Du 1er Octobre 1894 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Octobre 1894

Arrivées de	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 04	8 35	9 50	12 07	*1 12	2 18	4 02	6 13	8 04	11 32
Morteau . . .	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 04	11 32
Besançon . . .	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	—	11 32
Brenet⁵ au Locle	—	7 50	9 19	11 35	—	1 50	3 30	5 32	7 36	10 47
Les Ponts . .	—	8 30	—	—	1 40	—	—	5 50	9 55	Dimanches et Fêtes
Neuchâtel. . .	—	9 43	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07	
Genève	—	—	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07	
Bienne	9 05	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12	
Berne	9 05	11 45	12 45	—	—	5 40	—	7 10	10 12	
Bâle	—	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12	
Saignelégier .	—	8 —	—	—	1 30		7 —	—	*8 30	

Départs pour	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s
Locle	7 40	8 45	9 50	12 07	—	2 18	4 18	6 13	8 15	10 17	
Morteau . . .	7 40	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 15	—	
Besançon . . .	7 40	—	9 50	—	—	—	—	6 13	—	—	
Brenet⁵ du Locle	8 20	—	10 20	12 32	—	2 48	4 48	6 48	8 50	11 05	
Les Ponts . .	—	10 —	—	—	2 25	—	—	7 15	10 20		Dimanches et Fêtes
Neuchâtel. . .	6 14	9 58	—	12 17	*1 17	2 26	—	6 22	8 12		
Genève	6 14	9 58	—	12 17	—	2 26	—	6 22	8 12		
Bienne	6 10	9 05	10 35	12 50	—	3 10	4 20	—	7 18		
Berne	6 10	9 05	10 35	—	—	3 10	4 20	—	7 18		
Bâle	6 10	9 05	—	12 50	—	—	4 20	—	—		
Saignelégier .	—	8 40	—	—	2 30	—	—	8 17	10*15		

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12 pages.** Le supplément contient le grand feuilleton **La Lecture des familles.**

— SAMEDI 2 FÉVRIER 1895 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 3 février 1895.— Pharmacie **Monnier**, Passage du Centre ; *ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

Foyer du Casino. — Exposition des lots de la tombola des ouvriers repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements. — Voir aux annonces.

? ? ? Assemblée, samedi, à 9 heures du soir, au Caveau.

Olive-Epargne. — Réunion mensuelle, samedi 2, à 8 ½ h. du soir, au local.

La Grive (Groupe d'épargne du Cercle du Sapin). — Paiement de la cotisation mensuelle, samedi 2, à 8 ¾ h. du soir, au Cercle.

Section d'artillerie (Groupe d'épargne). — Versement mensuel, samedi 2, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société de secours mutuels des ouvriers faiseurs de cadrans d'émail. — Réunion du Comité, samedi 2, à 8 ¾ h. du soir, au local.

Club des 4 jours. — Réunion, ce soir, salle des concerts I et II.

Orphéon. — Assemblée générale, samedi 2, à 8 ½ h. du soir, au local. — Par devoir.

Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Ouvriers graveurs et guillocheurs. — Perception des cotisations, samedi 2, au Café Streiff.

L. T. H. — Perception des cotisations samedi 2, au local.

Club de l'Exposition. — Perception des cotisations, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club de la Pensée. — Réunion, samedi 2, chez la tante.

Club du Seul. — Course à l'Exposition de Genève. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, à la Grotte.

Intimité (Section littéraire). — Répétition, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société fédérale de gymnastique du Grutli. — Exercices, samedi, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.

Société des sous-officiers (Cagnotte). — Réunion, samedi 2, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club de la Pive. Groupe des Eups (Epargne). — Assemblée, chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local. — Amendable.

Club Neuchâtelois. — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club des Aminches. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.

Le Glâneur (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). — Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 2, à 8 ½ h. du soir, au local.

Grutli romand (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local.

Club de la Rogneuse. (Grouve d'épargne). — Réunion, chaque samedi, au local.

Gemütlichkeit. — Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

Vélo-Club. — Réunion chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Fanfare du Grutli. — Répétition générale, samedi, à 8 ¼ h. du soir, au local (1er Mars 7 *a*).

Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Samedi 2, à 8 ¾ h. du soir : Rapport des cours de Neuchâtel.

Grütli-Mænnerchor. — Gesangstunde, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Soirée annuelle, samedi, à 8 heures, à Bel-Air.

Brasserie de l'Ouest. — Samedi : Grande soirée musicale.

Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h. du soir, au Café de la Blague.

Brasserie du Square. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Croix-Blanche. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie Weber. — Grand concert tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie Krummenacher. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grande représentation, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

Ecole complémentaire de guillochis. — Réunion, dimanche 3, à 9 h. du matin, au Collège industriel.

Catholiques romains. — Assemblée générale, dimanche 3, à 11 h. du matin, à la Cure.

Club des Têtus. — Réunion, dimanche 3, à 11 h. du matin, au local.

Orphéon. — Réunion, dimanche 3, à 11 h. du matin au local.

Pipe-Club. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club des Frisés. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 3, à 1 ½ h. après midi, au local.

Bel-Air. — Grand concert donné par l'orchestre *L'Espérance*, dimanche 3, dès 2 ½ h. après midi.

Restaurant des Armes-Réunies. — Grand concert donné par la *Fanfare du Grutli*, dimanche 3, dès 8 h. du soir. — Voir aux annonces.

Théâtre. — Direction A. Scheler. — Dimanche 3, 8 h. du soir : *Carmen*, opéra en 4 actes.

Cercle catholique ouvrier. — Conférence et concert, dimanche 3, à 8 h. du soir.

Café Parisien. — Grande soirée, dimanche 3, à 8 heures.

Société de tempérance. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Progrès 48).

Armée du Salut. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Demoiselle 127).

Club des Grabons. — Réunion, dimanche 3, à 8 h. du soir, au local.

Evangélisation populaire. — Réunion publique, dimanche 3, à 2 ½ h. après midi et à 8 h. du soir; lundi 4, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).

Couture des Missions. — Réunion, lundi 4, à 2 h. après midi, pour Mme Tissot, chez Mme Delachaux, Nord 69.

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 4, à 8 h. précises du soir, au local.

Intimité (Section de gymnastique). — Exercices, lundi 4, à 8 ½ h. du soir, au Collège de la Promenade.

Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Montag den 4., Abends 8 ½ Uhr, im Lokal.

Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, lundi 4, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle. Répétition du quadrille.

Allgemeiner Arbeiter-Verein. — Versammlung, den 4., Abends 8 ½ Uhr, im Café Wetzel.

La Charrue. — Réunion, lundi 4, à 8 ½ h. du soir, au local.

Groupe d'épargne L'Epi. — Paiement des cotisations des 5me, 6me, 7me, 8me et 9me séries, lundi 4, de 8 ½ à 9 ½ h. du soir, au local,

La Grappe (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations de la 2me série, lundi 4, à 9 h. du soir, au local.

Le Rûcher (Groupe d'épargne). — Assemblée réglementaire, lundi 4, à 9 h. du soir, au local.

La Flotte (Groupe d'épargne). — Assemblée, lundi 4, à 9 ½ h. du soir, au local (Croix-Blanche).

Club du Mystère. — Assemblée générale, lundi 4, à 8 h. du soir, au local.

Le Scrutin

C'est demain, dimanche, que le peuple suisse devra se prononcer sur la loi sur la représentation du pays à l'étranger, et c'est à peine si l'on en parle.

Il est vrai que, quel que soit le sort de la loi, celui de nos légations et de nos consulats, sur l'utilité desquels la grande majorité des citoyens sont d'accord, ne sera nullement compromis. Si, par hasard, la loi est rejetée, le Conseil fédéral et les Chambres n'en continueront pas moins à créer les postes qu'ils estimeront necessaires, et il faudra qu'ils commettent des erreurs bien lourdes pour qu'un mouvement référendaire soit organisé contre leurs décisions. Et si la loi votée en juin par les Chambres soustrait à l'avenir au referendum des décisions de ce genre, qui peuvent avoir, à un moment donné, une grande importance pour le pays, c'est uniquement pour empêcher que les luttes politiques ne s'emparent, à l'occasion, de questions qui ne sont pas réellement du domaine politique.

Aussi bien n'est-ce pas l'existence de nos légations et consulats qui est en cause demain. Ce qui est en cause, c'est la possibilité, pour les agitateurs populaires, de mettre à tout bout de champ le peuple sur pied, de le contraindre à se prononcer sur des questions sur lesquelles il est au fond d'accord avec ses mandataires, de provoquer, par l'abus du referendum et de l'initiative, un travail, une polémique, un dérangement et une peine inutiles au pays, mais dont eux-mêmes espèrent tirer le bénéfice d'un peu de notoriété. Sous couleur de défense des droits populaires, ces messieurs ne cherchent qu'à en imposer aux pouvoirs publics et à les forcer à compter avec eux.

Mais, en fait, le peuple souffre de ces campagnes stériles, et nous espérons bien qu'il le prouvera demain. Les promoteurs du referendum et les soi-disants adversaires de la loi sont les socialistes, les conservateurs bernois et les catholiques autoritaires, nuance *Liberté*. Tous déclarent vouloir avant tout faire échec aux Chambres et au Conseil fédéral. La campagne entamée est la continuation du *Beutezug*.

Espérons que le peuple sera aussi sage le 3 février qu'il l'a été le 4 novembre, et dira qu'il entend n'être pas appelé à tous moments à refaire le travail fait et bien fait par les députés qu'il en a chargés et auxquels il a donné sa confiance. Nous comptons saluer demain soir une réjouissante majoriié de OUI.

L'âge d'or

La Société d'économie politique de Paris s'est occupée, il y a quelques jours, d'une question dont l'importance va, chaque jour, en grandissant : celle de l'or. M. Jacques Siegfried avait soumis à la Société le sujet de discussion suivant : « Les mines d'or de l'Afrique du Sud ; leur influence sur le prix des marchandises et sur l'avenir du bi-métallisme. »

Ce siècle, a-t-il dit, pourrait vraiment être appelé le siècle de Nicolet. « Toujours de plus en plus fort ! » Le siècle a commencé avec la chandelle et il finit avec la lumière électrique ; il a connu, à son début, de grossières pataches : il voit, à son déclin, le monde sillonné de chemins de fer, de puissants transatlantiques ; aux lourds et lents télégraphes qu'il a d'abord employés se sont substituées des lignes rapides des communications instantanées, et il clôture avec cette merveille : le téléphone.

En même temps que s'accumulait cette révolution due aux progrès de la science, une autre transformation, non moins profonde, s'effectuait dans les prix de la plupart des marchandises. Ces prix se sont abaissés dans des proportions considérables. On attribue communément cette baisse au développement de la production, à l'extension des concurrences, à la diminution des prix de revient.

La dépréciation survenue dans les cours des marchandises s'est surtout accentuée dans la période la plus voisine de nous. Dans ces dernières années, et en particulier l'année dernière, le coton, la soie, le blé, pour ne mentionner que ces produits, sont tombés à des prix qu'on n'eût pas cru possibles. Un phénomène nouveau, dont commencent à s'émouvoir d'excellents esprits, ne serait-il pas de nature à influer sur ce mouvement, et dans quel sens ?

Il n'est personne qui ne sache quelles découvertes d'or ont eu lieu en Afrique. Le sud du continent nous semble un vaste champ d'or. Non seulement le métal précieux se présente en quantités presque invraisemblables, mais il apparaît dans des conditions d'exploitation inattendues. Qu'on imagine une feuille de zinc, très large, mais d'une épaisseur relativement faible; que par la pensée, on l'enfonce perpendiculairement dans le sol, jusqu'à ce que le bord extérieur de la feuille soit au ras de la terre; enfin, qu'on relève horizontalement, mais avec des plis inégaux, le bord intérieur, de façon à ce qu'il se rapproche et s'éloigne tour à tour de la surface; notre feuille s'allongera ainsi, formant une sorte de cuvette aux parois inégales, mais continues, Telle, la couche d'or du Transvaal. Au lieu de ces poches d'or, sur lesquelles le mineur favorisé des cieux tombait, mais qui, épuisées, ne laissaient aux découvreurs d'or que la vague espérance d'une nouvelle rencontre fortuite, on trouve, dans le continent noir, des couches ininterrompues, non brisées, qu'une exploitation régulière peut aisément suivre. Elles sont plus ou moins près de la surface, suivant la partie de la cuvette où s'opère l'exploitation; mais celle-ci n'offre plus aucun aléa dans les recherches.

L'or qui est déjà extrait n'est pas loin d'atteindre 200 millions de francs. On peut, sans exagération, estimer à 250 millions, à 300 millions, bientôt à 400 millions, la production annuelle. Et il importe de remarquer, ajoute M. Siegfried, que les districts exploités ne contiennent qu'une partie des gisements d'or; on n'a touché en quelque sorte qu'à l'un des bords de la cuvette. Qu'on juge, d'après ces données, la masse d'or à laquelle il est prudent de s'attendre à assez bref délai.

Quelle sera l'influence de cette masse sur le prix des marchandises? M. Jacques Siegfried est d'avis que la valeur intrinsèque de l'or diminuera. Réduite, elle amènera, par une répercussion logique, le relèvement du prix des marchandises. Quand, pour un produit déterminé, le vendeur exige une rémunération de 100, par exemple, en or, il tendra, évidemment, à exiger 200, si la valeur de l'or a diminué de moitié. Donc, la baisse de l'or se traduira par une hausse des marchandises.

Mais comme, d'autre part, le progrès scientifique continuera d'exercer ses effets, et comme il concourt à déprécier les produits, on aboutira, en dernière analyse, à ce double phénomène : une tendance à la baisse, corrigée par une tendance inverse à la hausse. Finalement, une certaine stabilité s'établirait dans les prix, au grand avantage de l'industrie et du commerce.

Enfin, quant à l'influence des mines d'or de l'Afrique du Sud sur l'avenir du bimétallisme, M. Siegfried croit qu'elle sera marquée par l'abandon croissant de l'argent. De plus en plus, le métal blanc se verra délaissé. Il aura de nouveaux emplois industriels, mais, comme monnaie, il aura été détrôné. Les bimétallistes doivent faire leur deuil de leurs espérances ; les faits sont plus forts que leurs désirs et que leurs théories.

Un débat des plus intéressants s'est aussitôt engagé. M. Raffalovich a exprimé quelques doutes sur l'exactitude des statistiques et des calculs qui nous montrent l'Afrique comme une vaste houillère où l'or aurait pris la place du charbon. Il a conté, à ce propos, une piquante anecdote. La scène se passe en Angleterre. Une compagnie de mines d'or a des actions à émettre. Elle étale fièrement à ses vitrines un morceau du métal précieux qui doit enrichir ses futurs souscriptenrs. « Quel filon admirable est le mien ! dit-elle. Voyez, jugez, et... souscrivez ! » Cependant son directeur voudrait que, du lieu de l'exploitation, des nouvelles arrivassent pour exiter encore l'enthousiasme du public. « Faites-nous donc connaître au plus tôt, écrit-il, la marche de l'extraction. » Voici, hélas ! quelle fut la réponse : « Renvoyez le filon ! »

Il faut dire aussi que les actions des nouvelles mines d'or sont l'objet d'un commerce très actif à la Bourse de Londres et à celle de Paris. C'est une raison pour se méfier des récits exagérés sur les découvertes faites en Afrique. Cependant on peut admettre sans difficulté qu'il y a plus d'or au Transwaal que dans nos fameuses mines de Gondo.

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre discute le budget des affaires étrangères.

Plusieurs chapitres en sont adoptés. Plusieurs socialistes défendent un amendement tendant à supprimer le crédit pour l'ambassade du Vatican.

M. Hanotaux combat l'amendement, qui est repoussé par 348 voix contre 165.

— Le Sénat discute la demande de crédit pour les obsèques du maréchal Canrobert. MM. Delpech et Girault combattent le crédit à cause de la participation de Canrobert au coup d'Etat. (*Vives protestations à droite.*)

Le général Billot appuie la demande de crédit et rappelle la glorieuse carrière de Canrobert, une des gloires de la France.

M. Tolain déclare, au milieu des applaudissements de la gauche, que les républicains ne pourront jamais oublier le coup d'Etat.

M. Ribot s'associe à ces paroles, mais, ajoute-t-il, le gouvernement a pensé qu'il devait honorer la mémoire d'un Français et l'armée dont Canrobert était l'un des plus hauts représentants. M. Ribot constate en terminant que de toutes parts ont afflué des témoignagnes d'admiration pour Canrobert. (*Applaudissements.*) Les crédits sont adoptés par 145 voix contre 49, puis la séance a été levée.

— Mme Astié de Valsayre, la célèbre présidente de la Ligue pour l'émancipation des femmes, dont le nom reste attaché à tant de

manifestations bruyantes, renonce décidément à la vie publique.

Elle déclare qu'ayant obtenu son diplôme de sage-femme de première classe, elle veut se consacrer exclusivement désormais à l'exercice de cette profession, qui ne laisse pas d'avoir une certaine utilité sociale.

Allemagne. — La *Gazette de Cologne* commente très défavorablement tout le bruit qui s'est fait autour de la querelle Stumm-Wagner. Nous avons dit comment, à la suite d'attaques fort vives formulées au Reichstag par M. Stumm contre les socialistes chrétiens, le professeur Wagner avait tenu dans une réunion publique un langage offensant pour lui. M. Stumm envoya un cartel au professeur Wagner ; le duel n'eut pas lieu, sur le refus de ce dernier ; mais les journaux donnèrent une grande publicité à toutes les phases de l'affaire.

La *Gazette de Cologne* déplore ce fait. Elle rappelle que, jusqu'ici, en Allemagne, le duel avait été « une affaire strictement privée entre deux personnes qui, pour quelque raison, se croyaient tenues de se rencontrer les armes à la main. »

Ces combats singuliers étaient passés sous silence par la presse qui se contentait parfois d'en enregistrer brièvement les résultats. La *Gazette de Cologne* met en regard de ces mœurs les habitudes des duellistes politiques français avec leur débauche de publicité et « *qui ont fait, jusqu'à présent, la joie railleuse des Allemands* ».

La *Gazette de Cologne*, après avoir fait observer que malheureusement ces habitudes semblent s'introduire en Allemagne avec le bruit qui s'est fait autour du duel Kotze-Schrader et l'affaire Stumm-Wagner, conclut mélancoliquement ainsi : « C'est plutôt avec raison qu'ou parle de l'abaissement de nos mœurs parlementaires ; puissions-nous ne pas voir aussi les mœurs de nos duellistes s'amoindrir et se franciser ! »

Angleterre. — L'affaire du jeune Reginald Saunderson, auteur présumé du meurtre d'Augusta Dawes, commis au mois de novembre dans Holland park, à Londres, a eu la conclusion que l'on prévoyait : le jury de la cour criminelle centrale a déclaré que l'accusé n'était pas dans une condition mentale qui lui permît de se défendre, et la cour a ordonné qu'il fût détenu dans la maison de santé de Broadmoor, tant qu'il plaira à Sa Majesté britannique.

On se rappelle que Reginald Saunderson est très noblement apparenté ; le membre le plus connu de sa famille est le colonel Saunderson, député d'Armagh, et chef de la fraction orangiste de l'Ulster.

Chronique suisse

Tribunal fédéral. — Le tribunal fédéral a écarté à l'unanimité le recours de la *Tribune de Genève* contre le jugement de la cour civile vaudoise qui avait repoussé les conclusions prises par ce journal contre la *Tribune de Lausanne* pour usurpation de nom. M. Eugène Borel, avocat à Neuchâtel, plaidait pour la *Tribune de Genève* et M. de Meuron pour la *Tribune de Lausanne*.

Monument Guillaume Tell. — La commission pour l'érection du monument de Guillaume Tell à Altorf s'est rendue, la semaine dernière, à l'atelier du statuaire Kissling, à Zurich, pour examiner le projet de piédestal. Elle a renoncé à adopter le porphyre pour ce piédestal, vu la difficnlté d'obtenir un bloc de dimensions suffisantes. Son choix s'est porté sur le granit rose du Valais et, pour l'entourage de la tourelle, sur le granit de Gurtnell. La commission a abandonné l'idée de placer des reliefs sur le piédestal ; en revanche elle en fera mettre un sur le mur formant l'arrière-plan du monument ; ce relief, en cuivre, représentera la contrée de Bürglen. L'horloge qui se trouve sur ce côté de la tourelle disparaîtra. On rafraîchira le tableau du côté ouest représentant Tell abattant la pomme et l'on peindra à l'est (hôtel-de-ville) un nouveau tableau où l'on verra Tell à ses derniers moments.

Jours de repos. — A propos de l'application de la loi fédérale du 27 juin 1890 sur la durée du travail dans les exploitations de chemins de fer et autres entreprises de transport, le Conseil fédéral a adressé à la direction du Jura-Simplon de Berne la lettre suivante :

« Notre Département des postes et des chemins de fer nous a soumis la correspondance échangée avec vous à la suite de l'enquête faite sur l'application de la loi fédérale du 27 juin 1890, correspondance d'où il ressort que, dans les gares de Lausanne, de Fribourg et de Lyss, plusieurs ouvriers n'ont eu pendant des mois aucun jour de repos. Nous avons l'honneur de vous informer que nous ne pouvons admettre la manière de voir de votre direction à Lausanne, d'après laquelle les journaliers et les aides ne doivent pas être soumis aux dispositions de la loi précitée. En effet, la loi ne fait aucune différence entre les ouvriers engagés définitivement et les journaliers employés temporairement ; par conséquent ces derniers doivent être mis au bénéfice des jours de repos légaux. Le législateur a nettement exprimé son intention de protéger également les journaliers occupés que temporairement. Nous exigeons que vous leur accordiez les jours de repos légaux, si vous les occupez plus d'une quinzaine de jours, de telle sorte que sur la base d'une année entière ils obtiennent cinquante-deux jours libres, dont dix-sept coïncidant avec le dimanche. »

Inconvénients du vote obligatoire. — A la veille de la votation fédérale du 3 février, un correspondant de l'*Allg. Schweizer Zeitung* fait remarquer qu'un vice sérieux entache les votations fédérales. Il y a des cantons qui ont le vote obligatoire, et d'autres qui laissent le citoyen libre d'exercer son droit électoral. D'où une choquante disparité. Le journal bâlois estime que, de la sorte, les votations fédérales ne sont pas l'image fidèle des sentiments du peuple. En effet, dans les cantons régis par le système du vote obligatoire, nombre de citoyens poussés au scrutin malgré eux, votent dans un accès de mauvaise humeur, et leur bulletin sera presque toujonrs négatif. Par contre, dans les cantons où le scrutin est libre, ne prennent part au vote que les citoyens s'intéressant réellement à la question qui est posée. Alors on a l'expression juste de l'opinion publique.

Exemple : l'article constitutionnel sur les arts et métiers. Comment a-t-il sombré ? Rien de plus clair ; ce sont les masses électorales des cantons à vote obligatoire qui l'ont *coulé*.

En conséquence, l'*Allg. Schweizer Zeitung* demande que les votations fédérales soient soumises partout au même mode. Les cantons qui ont le vote obligatoire cantonal ne devraient pas avoir le droit de l'imposer au fédéral.

Nous sommes du même avis. On sait, par exemple, que Zurich pèse d'un poids énorme dans la balance des votations fédérales, grâce à son vote obligatoire. Au point de vue de l'égalité des citoyens suisses, cela ne devrait pas être.

Banque fédérale. — Le conseil d'administration de la Banque fédérale a fixé les chiffres de clôture des écritures pour 1894 comme suit : Bénéfice brut, y compris 55,084 fr. 19 solde reporté de l'exercice précédent, 2,039,029 fr. 52, provenant des portefeuilles d'effets pour 830,793 fr. 17, des intérêts pour 557.626 fr. 97, des commissions pour 449,402 francs 52 c., sur les titres propres 107,306 fr. 37 c., de syndicat 38,816 fr. 30, desquels il faut déduire pour frais d'administration 599,174 fr. 89, impôts et timbres 19,317 fr. 47 c., dépréciation sur mobilier 10,774 fr. 35, dépréciation sur affaires courantes 83,810 fr. 21 c., ensemble 713,076 fr. 92.

Le bénéfice net est donc de 1,325,952 fr. 60, dont le conseil d'administration propose l'emploi suivant : 4 % de dividende sur le capital-actions = 1,000,000 fr., au fonds de réserve 250,000 fr. et le solde de 75,952 fr. 60 reporté à nouveau. La réserve spéciale sera de 156,013 francs 33 c.

Démissien retentissante. — La nouvelle de la démission de M. le colonel Wille produit une vive émotion et ne peut manquer d'avoir un grand retentissement dans l'armée.

La lettre de démission est motivée par le fait de la promotion de M. Markwalder, instructeur de cavalerie de première classe, au grade de colonel. Dans cette promotion, qui a lieu en dehors de ses propositions et même à son insu, le chef d'arme de la cavalerie a vu un blâme indirect à son adresse, et s'est demandé s'il possédait encore la confiance du Conseil fédéral. Le seul moyen qu'il avait de s'en éclaircir, c'était sa démission. Il vient de l'offrir. Si le Conseil fédéral — comme il faut vivement l'espérer — la refuse, M. Wille et subordonnés sauront que la promotion de M. Markwalder ne comporte pas d'interprétation de nature à affaiblir l'autorité indispensable au chef d'arme de la cavalerie. La démission est-elle au contraire acceptée purement et simplement, il sera établi que la retraite de M. le colonel Wille était commandée par la situation faite à cet officier.

Nouvelles des cantons

VAUD. — *Vélocipèdes.* — Le Conseil communal de Lausanne vient d'adopter un réglement pour la circulation des vélocipèdes. Ce réglement prévoit l'inscription obligatoire de toutes les machines au bureau de police. Chaque machine devra être munie d'une plaque numérotée, placée derrière la selle, parallèlement au guidon. Le coût de cette plaque sera de deux francs. Les vélocipédistes étrangers appelés à faire un séjour de plus de quarante-huit heures dans la commune devront se munir d'un permis provisoire, valable pour dix jours et dont le coût sera de cinquante centimes. Le circulation des vélocipédistes est interdite dans les rues à forte pente.

TESSIN. — Deux des anarchistes arrêtés ont été conduits à Porto Ceresio. Les autres seront conduits à Bâle. D'Alessandro et Croci font tous leurs efforts pour prouver qu'ils ne sont pas anarchistes.

Chronique neuchâteloise

*** *Asile de Cressier.* — Le comité de l'Asile de Cressier vient de nouveau présenter son rapport à ses amis. L'année 1894 a amené, comme toujours, bien des luttes et bien des difficultés, et cependant nos directrices ont constaté une amélioration dans l'esprit général de la maison. C'est avec un grand dévouement qu'elles poursuivent leur œuvre ; aussi le comité tient-il à leur en exprimer toute sa reconnaissance.

Le blanchissage et le repassage continuent à être une des principales ressources de la maison ; ils occupent utilement les élèves et les préparent pour leur future vocation, soit qu'elles se placent comme domestiques ou qu'elles se vouent à l'état de blanchisseuses. Bon nombre d'élèves sorties de la maison font plaisir par leur bonne conduite et restent en relations suivies avec les directrices. La présidente du comité, Mme Février, ayant à cœur de ne pas les perdre de vue, correspond régulièrement avec elles et va les visiter quand cela lui est possible.

Nous remercions tous nos amis qui se sont souvenus de notre œuvre, et nous leur rappelons que le produit du blanchissage, celui des pensions et les dons reçus, ne suffisent plus à couvrir les dépenses de l'asile. La petite réserve placée à la Caisse d'épargne tire à sa fin. Aussi prenons-nous la liberté de recommander d'une façon très pressante cette œuvre si utile de relèvement, à tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse.

*** *Examens d'apprentis.* — Le Département de l'industrie et de l'agriculture informe les intéressés que les examens des apprentis jardiniers pour le premier semestre de l'année (octobre 1894 — mars 1895), auront lieu dans le courant du mois de mars. Le délai pour les inscriptions est fixé au 1er mars prochain.

*** *Régional des Brenets.* — A l'occasion du grand concert qui aura lieu dimanche 3 février à l'Hôtel Bellevue, aux Brenets, l'administration du Régional mettra en marche le train supplémentaire suivant :

Départ des Brenets : 9 h. 15 du soir.
Arrivée au Locle : 9 h. 30 »
Départ du Locle : 9 h. 45 »
Arriv. aux Brenets : 10 h. — »

*** *Locle.* — Jeudi soir, 31 janvier, M. P.-G., un honorable père de famille du Locle, s'est trouvé indisposé dans le train partant de la Chaux-de-Fonds à 10 h. 17 m. M. le docteur Pettavel, qui se trouvait dans le même train, lui donna des soins, mais tout fut inutile et en arrivant au Locle, ce n'était plus qu'un cadavre qu'on transporta chez lui. M. P.-G. a sûrement succombé à la maladie de cœur qu'il avait depuis longtemps. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

*** *Navigation et patinge.* — L'une cède la place à l'autre sur le lac de Morat, qui est entièrement gelé. Le bateau à vapeur a fait hier sa dernière course à Morat ; il n'ira plus maintenant que jusqu'à Sugiez. Il a rencontré nombre de glaçons sur le lac en le traversant.

On dit aussi que le bout oriental du lac est pris de la Thielle à Witzwyl, et qu'il offre un superbe champ d'exercice aux patineurs. Vers le bord, la couche a une épaisseur de 10 à 15 centimètres.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 23

LA SECONDE MÈRE

PAR

Henry Gréville

— Avec la permission de monsieur, dit-il, madame fait prier monsieur de ne pas entrer dans sa chambre ; elle fait même prier monsieur de repartir tout de suite, et j'ai fait mettre des chevaux frais au phaéton qui est devant la porte ; et madame prie monsieur, s'il a de l'amitié pour elle, de s'en aller à l'instant même, parce que madame pense qu'elle a la maladie, et il est inutile que monsieur l'attrape, attendu qu'il n'y aurait personne pour soigner monsieur.

Richard, pâle d'épouvante, était resté fixé sur place.

— Et si monsieur veut bien descendre, reprit Jaffé, je crois que monsieur fera bien.

— Ah ! dit Richard, c'est trop cruel !

— Elle n'était pas si mal hier au soir, dit Mme Brice, presque aussi douloureusement émue que son fils ; mais depuis quelques jours, elle n'était plus elle-même...

— Oh ! ma chère femme ! fit Richard avec une expression d'angoisse, qui arracha des larmes à sa mère. Qui va la soigner ? Ce serait mon devoir d'être là, de lui rendre ce qu'elle a fait pour mon fils...

— Ce serait de la folie, dit Mme Brice avec autorité ; nous ferons de notre mieux, et, sois-en sûr, Richard, tu ne saurais mieux faire que nous. Jaffé a raison, pars sur-le-champ.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Et j'ai ordre de ramener une sœur de charité, dit le domestique. Allons, monsieur, il ne s'agit pas de manquer le train !

— Ma chère femme ! dit Richard en s'arrêtant après avoir fait deux pas, il me semble que je fais une lâcheté, que j'abandonne mon drapeau.

— Papa, dit tout à coup Edme, qui était resté très grave, il n'y a qu'une personne qui puisse soigner maman sans danger, c'est moi. Je te promets, tout faible que je suis, que je ne la quitterai que si elle me renvoie.

Ce mot «maman», si nouveau dans la bouche de son fils, ébranla la fermeté que Richard avait su conserver ; il serra Edme dans ses bras avec une tendresse qui lui sembla jaillir pour la première fois des sources de son cœur.

— Je te laisse, dit-il : souviens-toi que tu lui dois la vie, et que jamais, tu l'entends bien, mon fils ? *jamais nous ne serons quittes envers elle.*

Il partit, le cœur brisé, n'ayant plus qu'une crainte, celle de se voir pris à son tour, car il sentait bien qu'Odile en éprouverait une irrémédiable douleur, et pendant une dizaine de jours, on le vit aller et venir dans Paris, occupé en apparence des affaires les plus graves, en réalité ne songeant qu'à la chambre des Pignons où sa femme souffrait ; mais, heureusement, ne soupçonnant pas la profondeur du chagrin qu'elle avait éprouvé en l'éloignant d'elle.

Ne pas le voir, ne pas seulement l'entendre, savoir que le moment rapide comme un éclair où elle eût lu dans les yeux du cher mari tout ce qu'elle avait le droit d'y lire, pouvait être pour lui le poison qu'elle voulait écarter, cela avait été pour Odile un renoncement semblable à celui des femmes qui prennent le voile.

Le reverrait-elle jamais, cet être cher, à qui elle avait donné sans compter sa beauté et sa vie ? Et si elle mourait, elle si faible déjà, si lasse, si mal préparée à subir une telle épreuve ?

Elle mourrait donc sans l'avoir revu ? Et même morte, elle ne recevrait pas le dernier regard, la dernière caresse qu'on accorde aux êtres chers avant de clore leur cercueil ! Il y avait là une amertume intolérable.

Comme elle plongeait plus avant dans son âme déchirée avec une intensité de misère qui lui donnait envie de pleurer sur elle-même, une voix encore un peu rauque, mais déjà bien raffermie, résonna à ses oreilles.

— Maman, j'ai promis à mon père de ne vous quitter que lorsque vous m'en donneriez l'ordre. Vous plaît-il que je reste un peu avec vous ? Papa m'a dit qu'il vous laissait à moi, pour vous soigner.

— Edme s'était approché d'elle ; elle le regardait, les yeux alourdis, la tête brûlante, pensant que cette voix d'enfant était une goutte d'eau fraîche pour sa soif.

— Et nous pouvons nous embrasser, maman, reprit le garçonnet en s'asseyant près d'elle : il n'y a que moi qui puisse vous embrasser.

Il mit un gros baiser sur la joue d'Odile.

— Vous souvenez-vous, quand j'étais si mal et que vous m'avez embrassé ?

— Tu t'en souviens ? murmura la jeune femme, vaincue par ce souvenir.

— Oui : c'est singulier, n'est-ce pas ? J'ai oublié presque tout le reste, et je me rappelle très bien cela ; mais alors, je ne vous connaissais pas, je croyais que c'était maman.

Il resta très grave un instant, puis reprit :

— Ma vraie maman, je pense qu'elle est contente de vous, là-haut, car vous êtes pour sûr ma seconde mère !

— Va-t'en, mon cher petit, dit Odile en lui serrant la main.

Jaffé, sur le seuil, emporta l'enfant dans ses bras, et Odile pleura tant qu'elle eut des larmes.

Sa maladie fut courte et bénigne ; malgré le grand ébranlement nerveux qui l'avait précédée, la joie intérieure et la bonne envie de vivre, qui étaient si fortes au cœur de la jeune femme, furent le puissant auxiliaire d'une constitution robuste. Trois semaines plus tard, Odile vit revenir son mari, délivré de toute crainte, et elle put enfin voir autour d'elle sa famille, unie dans un esprit d'amour et de reconnaissance pour elle.

— Et Yveline ? demanda-t-elle tout à coup.

— Ne me parlez pas de Mme de la Rouveraye ! s'écria Mme Brice. Je suis son amie depuis une quarantaine d'années, mais je n'ai jamais vu femme pareille. Pendant toute la maladie d'Edme, n'envoyait-elle pas prendre de ses nouvelles dans un pré ?

— Dans un pré ? demanda Richard.

— Oui ! Le pré d'un voisin ! Elle n'a jamais voulu permettre à ses gens de pénétrer sur nos terres, tellement elle avait peur de la contagion ! Elle avait choisi un pré à mi-chemin, et pas à nous !

Tout le monde riait, excepté Mme Brice qui était visiblement irritée.

— Elle a refusé de me laisser voir ma fille, dit Richard, sous prétexte que j'étais venu ici.

— Père, dit Edme, l'hiver prochain, quand nous allons être à Paris, tous ensemble, tu vas reprendre aussi ma sœur Yveline ?

Le visage de Richard s'assombrit.

— Vous aurez du fil à retordre, dit Mme Brice. Il y a quarante ans que je la connais, Mme de la Rouveraye, et elle a toujours été entêtée ? C'est bon pour une grand'mère comme moi d'abdiquer et de venir demeurer au rez-de-chaussée de votre maison ! Mais Mme de la Rouveraye... vous ne l'y prendrez pas !

— Comme ça, grommela Edme, je n'aurai jamais de sœur, et papa jamais de fille !

— On fera pour le mieux, mon cher enfant, dit Odile en lui donnant un baiser.

XIII

Les portes de la Madeleine s'ouvrirent toutes grandes, et le roulement des orgues éclata au dehors, comme une tempête d'harmonie, pour la fin de messe de la première communion. C'était un beau jeudi de mai, si radieux, si brûlant qu'il défiait toutes les ardeurs de juin ; les marronniers fleuris de la place avaient l'air de grands bouquets préparés pour la *circonstance* ; une foule de dames bien mises s'étageaient sur les marches, abritées par les ombrelles multicolores ; en bas, sur le trottoir, une masse de gens de toutes les classes regardaient avec sympathie à l'intérieur de l'église, et ceux qui remontaient la rue Royale en venant de la place de la Concorde, par cette journée délicieuse, voyaient, au fond du temple sombre, l'autel étincelant de lumières, entouré jusqu'aux frises, couvert jusqu'aux tapis, de blanches fleurs de mai, en l'honneur du mois de Marie.

Des voix fraîches d'enfants chantèrent un cantique accompagné discrètement par l'orgue ; puis, sur le tapis rouge, étendu comme pour des mariés, les communiants et les communiantes s'avancèrent en longues files.

(A suivre.)

Le Magasin J. [illegible] 10, PLACE NEUVE 10. Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour enfants, Dentelles, Mouchoirs, Gants, Rideaux, etc. [illegible]

Chronique locale

*** *Conférences publiques.* — Le Comité des conférences a prié M. Marc Borel, pasteur, de bien vouloir faire connaître à notre public une œuvre digne de tout intérêt, et qui paraît presque ignoré de notre localité ; c'est celle du patronage des détenus libérés.

M. Borel donnera sa conférence mardi. Nul doute qu'elle n'attire un grand nombre de personnes, désireuses de se renseigner sur l'activité de cette institution et sur les moyens dont elle dispose pour accomplir la délicate et noble tâche qu'elle s'est imposée.

*** *Conférence.* — On nous écrit :

M. le pasteur Jules Joseph, d'Avenches, est connu par l'art consommé avec lequel il sait faire revivre les scènes du passé.

C'est ce conférencier que l'on aura l'avantage d'entendre demain dimanche, à 7 h. ½ du soir, au Temple indépendant. M. Joseph décrira la vie d'une famille israélite au temps de Jésus Christ.

*** *Supplément.* — Celui de ce soir contient : *Petits Cadeaux*, conte, par M. Ad. Ribaux, le Bulletin de droit usuel, les compte-rendus financiers de *La Prévoyante* et du *Lierre*, ½ page d'annonces et le feuilleton.

Volksverein Chaux-de-Fonds

Dank dem Begehren von dreissig und etlichen tausend Schweizerbürgern haben wir Sonntags den 3. Februar über das vom Nationalrath letztes Frühjahr einstimmig und vom Ständerath mit grosser Mehrheit angenommene eidgenössische Gesetz über das Gesandtschafts- und Konsularwesen abzustimmen.

In Hinsicht der ausserordentlichen Interessen, die durch Annahme und der Verwerfung des betreffenden Gesetzes auf dem Spiele stehen, hat das Komite des Volksvereins beschlossen, die Annahme desselben seinen Mitgliedern und allen Wählern auf's Wärmste zu empfehlen.

Wir wollen unsern Brüdern, die so zahlreich in fremden Ländern ihr Unterkommen finden, die unsern Produkten und namentlich denen der Uhrenindustrie überall Eingang zu verschaffen suchen, beweisen, dass die vielgerühmte Solidarität kein leeres Wort ist und dass Mutter Helvetia gerne ein Opfer bringt, um ihnen in jeder Lage den nöthigen Schutz und Beistand au gewähren !

Das ausgezeichnete, letzten Samstag im Cercle du Sapin gehaltene Referat von Herrn Nationalrath Comtesse über das in Frage stehende Gesetz haben wir mit grösstem Interesse angehört ; mit packender Beredsamkeit hat er uns überzeugt, dass das Gesandtschafts- und Konsulargesetz die Interessen des ganzen Vaterlandes und ganz besonders des Kantons Neuenburg, dessen Wohlfahrt hauptsächlich auf dem Handel mit dem Auslande beruht, in hohem Grade zu fördern berufen ist.

Somit legen wir morgen Sonntag ein energisches **Ja** in die Urne, und jeder fortschrittlich gesinnte Bürger thue desgleichen !

Es lebe die Eidgenossenschaft !
Es lebe der Kanton Neuenburg !

Das Komite des Volksvereins.

Faits divers

D'esprit... pas trace. — Il circule dans quelques journaux allemands l'anecdote suivante qui, nous l'espérons, n'exposera pas les rédacteurs de ces journaux à être poursuivis sous l'inculpation de lèse-majesté.

Le bruit s'était répandu dernièrement à Potsdam qu'on avait aperçu la dame blanche errer dans les appartements royaux et la garde avait reçu l'ordre de faire des perqnisitions. On avait déjà fait quelques patrouilles nocturnes, lorsque le tour de service échut à un lieutenant résolu (*ein schneidiger preussischer Garde-Lieutenant*) qui, suivi de quatre hommes, parcourut à minuit les différentes pièces du château. Trouvant une porte qui n'était qu'entrebaillée, il crut avoir mis la main sur l'esprit. A son grand étonnement, c'était l'empereur qui travaillait à sa table. Immédiatement il se retira avec ses soldats et, le jour suivant, fit à l'officier superieur son rapport en ces termes :

« La nuit dernière j'ai fait trois tournées sans rencontrer d'apparition. A la quatrième j'ai trouvé une porte ouverte, je suis entré et j'ai remarqué sa majesté qui travaillait à une poésie, mais... d'esprit, pas trace. »

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 1er février. — Le Conseil fédéral a décidé d'accepter le fonds institué par les officiers d'artillerie sous le nom de « Fonds Herzog », à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée au service du général Herzog et le don de 2330 fr. qui a été ajouté par le colonel Bluntschli, au nom d'un ancien officier d'artillerie, qui désire garder l'incognito.

Il a fait exprimer, par l'entremise du colonel Bluntschli, ses vifs remerciements au généreux donateur.

Neuveville, 2 février. — Le froid ayant été de 18°, la nuit dernière, le lac était recouvert ce matin d'une couche de glace épaisse de 3 centimètres. Le bateau de *Jean-Jacques* n'a pas cessé, malgré cela, de faire son service du jour.

—

Londres, 1er février. — Le *Majesty*, le plus grand cuirassé britannique, a été lancé hier à Portsmouth. Il a été baptisé par la princesse Louise, marquise de Lorne.

Rome, 2 février. — Hier, le major d'état-major Charles d'Aggliodo, subitement atteint de folie furieuse, s'est mis à crier d'une fenêtre du ministère de la guerre : « A l'assassin ! Au voleur ! » Puis, étant sorti, il se rendit au Quirinal et arriva jusqu'à la porte du salon où le roi donnait audience à un préfet, sans avoir discontinué de pousser les mêmes cris. Il a été arrêté et reconduit à son domicile.

Agence télégraphique suisse

Berne, 2 février. — A la suite des démarches que le Conseil fédéral, sur la demande du Département militaire, a faites auprès de lui, M. le colonel Wille a retiré sa démission.

Berne, 2 février. — Un projet relatif à la réorganisation militaire et contenant les nouveaux articles militaires de la Constitution, pourra être soumis à l'Assemblée fédérale déjà dans sa session ordinaire du printemps, qui s'ouvrira le 25 mars.

Lausanne, 2 février. — Le Tribunal fédéral a confirmé le jugement du Tribunal cantonal de Fribourg, rejetant la demande d'indemnité de fr. 3000, formulée par Antoine Maradan, condamné à 7 ans de travaux forcés pour tentative de meurtre. Maradan réclamait ces 3000 francs à M. Philipponaz, rédacteur de l'*Ami du Peuple*, à Fribourg, parce que celui-ci avait publié dans son journal une nouvelle dont le sujet était emprunté à son procès.

Zurich, 2 février. — Le *Grütlianer* et l'*Arbeiterstimme*, ainsi que le Comité du parti socialiste à Zurich, invitent les électeurs, en termes énergiques, à rejeter la loi sur la représentation diplomatique.

—

Yokohama, 2 février. — Le comte de Ito est chargé, avec le comte Matsu, son adjoint, de conduire les négociations avec les plénipotentiaires chinois.

M. Foster, délégué américain, conseille à ces derniers d'accéder à la majeure partie des exigences du Japon.

Madrid, 2 février. — Tous les ministres, les officiers de la maison royale et plusieurs généraux sont allés rendre visite à l'ambassadeur du Maroc. Il semble établi que Fuentès est fou.

Londres, 2 février. — Hier, dans la soirée, une explosion s'est produite au pont de South-Work. 5 personnes ont été blessées. On l'attribue à une fuite de gaz.

Sofia, 2 février. — L'*Agence balkanique* déclare que la nouvelle d'après laquelle les images de M. Stambouloff auraient été mises sous sequestre est dénué de fondement. De même pour la nouvelle d'après laquelle 25 capitaines de l'armée bulgare auraient été congédiés du service pour motifs politiques. Ceux-ci ont été seulement mis à la retraite, parce qu'ils n'avaient pas préparé les examens qu'ils avaient à subir pour leur avancement.

Bibliographie

L'Art en Suisse, par William Ritter. — Série de fascicules à 2 fr. l'un. — Dépôt à Monruz, près Neuchâtel.

Sous ce titre générique, M. William Ritter annonce la publication d'une série de fascicules dont chacun sera consacré à l'un de nos peintres suisses et à son œuvre, et comprendra l'étude de ses toiles les plus remarquées, la caractéristique de son talent à toutes les étapes.

M. Ritter compte y traiter également l'art des étrangers en Suisse et celui des Suisses à l'étranger, et tiendra sa publication constamment au courant. Il la dédie à son père, « sous la haute et souveraine protection de » Mgr Saint Antoine de Padoue, Patron des » chercheurs et qui les fait Trouver ».

La première livraison, que nous avons reçue il y a déjà quelque temps, est consacrée à M. Edmond de Pury. L'auteur annonce, pour suivre immédiatement, Eugène Grasset, M. M. Léo-Paul Robert, Arnold Bocklin, Frank, Buchser, Gustave Jeanneret, etc., etc., plus une série de fascicules plus théoriques.

L'œuvre de M. Ritter dénote avant tout un sens extrêmement intense de la beauté picturale, en même temps qu'une connaissance fort complète des écoles et des procédés en peinture. Son travail s'adresse donc avant tout aux gens versés dans cet art, et sera lu par eux avec un vif intérêt.

Quant à ceux, beaucoup moins rares, qui n'ont en art et spécialement en peinture, que le « sentiment » du beau, ils liront eux aussi avec fruit les études de M. Ritter, car l'auteur *sent* avec une intensité si formidable, et il dit son sentiment avec une telle exubérance d'expression, qu'il ne saurait manquer d'ouvrir à des gens plus tièdes des horizons nouveaux.

Dans l'œuvre de M. de Pury, par exemple, M. Ritter découvre des splendeurs de coloris, des ambiances lumineuses, dont il parle avec un enthousiasme qui donne envie de sentir avec lui et comme lui.

Le défaut de cette qualité, mais en somme beaucoup moindre que la qualité, c'est d'être extrêmement subjectif, et peut-être même variable dans ses jugements. Heureusement qu'il entre dans ceux de M. Ritter beaucoup de science, de sorte que, sur ce point, ils auront une valeur durable. Et quant à ses enthousiasmes personnels, puisse-t-il les garder toujours.

PASSE-TEMPS

du 2 février 1895

N° 582. — Logogriphe

Bon ou mauvais avec ma tête,
Méchant ou doux étant sans tête ;
Parfois j'instruis avec ma tête,
Je balbutie étant sans tête ;
Je déraisonne avec ma tête,
Je perds la tête étant sans tête ;
On me penrd ayant ma tête,
On me fuit étant sans tête.

N° 583. — Mot carré.

1. Liqueur. 2. Port. 3. Tragédienne. 4. Philosophe.

Prime : Un jeu.

Solutions (du 23 janvier) :

N° 580. — Logogriphe
par J. B. S.

Poulette, poulet, poule.

N° 581. — Charade
par J. B. S.

Lapin.

Solutions justes :

Une abonnée. — M. D., Brot-Dessous. — Blanche et Rose, St-Aubin. — Emile et Jeanne, Neuchâtel. — J. R., Bienne. — R. et G., Peseux. — Marijack d'Aadorf. — Sapinette. — E. Capt, Orient de l'Orbe. — Hector. — J. B. B., Renan. — Bathilde. — Marcel et Alice. — Prikouscou. — Etoile. — Gugus. — Une *locomotive*. — *Adrienne*. — *Cousine à Casimir*. — Af., à S. — Gretchen. — Zarimé. — Un facteur. — Lu 6 Mots 7. — Bijou. — Gaston. — Nénillon. — Un artilleur. — Un gringalet. — Blague à tabac. - M. L., de Haguenau. — F. M., Cernier. — Paisible Némède. — Séraphin. — Flowelimé. — E. M. R. — L. S. — La Nka Zaza et Lili. — Metta Casquette Auclerc. — Orénoque. — Zizi. — Hallefonce. — Fanfan les Tulipes. — Henriette. — A. J., Soleure. — F. O. Fil. — *Jean Paul Isson*. — Un peau rouge. — J. Fleury. — Mme Balandard. — J. Klotz.

La prime est échue à Blague à tabac

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Etat de collocation

Ulysse Petoud, épicier et menuisier, au Locle. Délai pour intenter action en opposition : 12 février 1895.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1er février 1895

Recensement de la population en janvier 1894 :
1894 : 29,642 habitants,
1893 : 28,435 »
Augmentation : 1,207 habitants.

Naissances

Girard, Nancy, fille de Henri-César et de Marthe-Pauline née Geiser, Vaudoise.

Bonny, Alice-Ida, fille de Charles-Auguste et de Alice-Bertha-Mathilde née Pauly, Vaudoise.

Pillonnel, Edmée-Suzanne, fille de Adolphe-Fritz et de Elise-Emma née Maire, Fribourgeoise.

Promesses de mariage

Debrot, William-Arthur, marchand-tailleur, et Nicolet-Félix, Rose-Elisabeth, tailleuse, tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils

Maurer, Henri-Louis, cultivateur, et Etienne née Hirschy, Adéle, cultivatrice, tous deux Bernois.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre 8 h. mm	Baromètre Midi mm.	Baromètre 5 h. mm.	Thermomètre 8 h. m. (Degrés Centigrades)	Thermomètre Midi	Thermomètre 5 h. s.
Janv. 26	669	669	669	— 9	— 6	— 0
» 28	671	673	673	— 26	— 10	— 12
» 29	674	674	675	— 29	— 15	— 17
» 30	670	669	669	— 19	— 15	— 17
Fév. 1	670	670	670	— 28	— 15	— 14
» 2	670	673	673	— 27	— 13	— 10

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Un record imbattable

Voilà dix ans passés qu'il détient le record 3
Des plus exquis parfums, ce doux Congo de France
Ralliant tous les goûts, charmant la préférence,
Il court vers des succès plus merveilleux encor.

E. Bur, au Savonnier parisien, V. Vaissier.

Perret & Cie

Banque et Recouvrements

Métaux précieux.

Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 2 Février 1895.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins ⅛ % de commission, de papier bancable sur :

		COURS	Esc.
LONDRES	Chèque	25.23½	—
»	Court et petits appoints	25.22	2%
»	2 mois . . . Min. L. 100	25.26½	2%
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.28½	2%
FRANCE	Chèque Paris	100.17½	—
»	Courte échéance et petits app	100.17½	2½%
»	2 mois . . . Min. Fr. 3000	100.22½	2½%
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. Fr. 3000	100.25	2½%
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.07½	—
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	100.32½	3%
»	Traites non accept. billets, etc.	100.07½	3½%
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123.37½	—
»	2 mois . . . Min. M. 1000	123.67½	3%
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. M. 1000	123.85	3%
ITALIE	Cheque, courte échéance	94.10	—
»	2 mois . . . . 4 chiff.	94 30	5%
»	3 mois, 80 à 90 jours . 4 chiff.	94 40	5%
AMSTERDAM	Court	208.50	2½%
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	208.60	2½%
»	Traites non accept., billets, etc.	208.50	3%
VIENNE	Chèque	202 70	—
»	Courte échéance	202.70	4%
»	2 à 3 mois . . 4 chiff.	202.80	4%
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	3%
	Billets de banque français	100.05	Net
	Billets de banque allemands	123.30	»
	Pièces de 20 francs	100.—	»
	Pièces de 20 marcs	24.66	»

VALEURS

ACTIONS	Deman.	Offres
Banque commerciale neuchatel.	555 —	—
Banque du Locle	645.—	—
Crédit foncier neuchatelois	—	590.—
La Neuchâteloise	415.—	—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	—	490.—
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	235.—	— —
Soc. de const. L'Abeille id.	—	450.—
Ch. de fer Tramelan-Tavannes	—	150.—
Chemin de fer régional Brenets	—	100.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	150.—
OBLIGATIONS		
3½% Fédéral 1887 . plus int.	106 50	107.50
3% Fédéral	101.50	102.50
4½% Etat de Neuchatel »	102.75	—
4% Etat de Neuchatel »	—	—
3½% Etat de Neuchatel »	100.25	—
3½% Banque cantonale »	—	—
4½% Comm. de Neuchatel »	—	—
4% Comm. de Neuchatel »	—	—
3½% Comm. de Neuchatel »	—.—	—
4½% Chaux-de-Fonds »	102.25	—
4% Chaux-de-Fonds »	102.—	—
3½% Chaux-de-Fonds »	100 50	—
3% Genevois avec lots	111.75	112.75

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement actions, obligations, etc.

Encaissement de coupons.

Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs.

Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 10230

Pilules Laxatives Universelles

préparées par la Société de pharmacie de la Chaux-de-Fonds

Remède très efficace et particulièrement recommandées **contre la constipation habituelle,** les **embarras gastriques** et les **affections du tube digestif** ; elles sont souveraines **dans les maladies du foie,** comme anti-bilieuses et anti-glaireuses, et dans tous les cas où une purgation douce et prolongée est indispensable.

On les emploiera également avec succès **comme dépuratif.**

Se trouvent **dans toutes les pharmacies à La Chaux-de-Fonds et au Locle.** 2588 9

Prix de la boîte : Fr. 1.

PRIX RÉDUITS 27

Etoffes pour Messieurs

franco à domicile :

Buxkin suffisant pr un pantalon élégant, fr. 2.95
Cheviot suffisant pr un complet de Mr, fr. 8.95
Drap d'étaim suffisant pour un pardessus complet, fr. 6.50.
Moleskine, Toiles lin, Etoffes pour garçons, le mètre de 70 cm, à fr. 3.65.
Echantillons franco à disposition.

ŒTTINGER & Cie, à Zurich.

Faiblesse générale.

M. le Dr **Rosenfeld,** à **Berlin,** écrit : « J'ai employé l'hématogène du Dr-méd. Hommel pour un malade qui avait perdu toutes ses forces et qui prenait depuis longtemps sans résultat appréciable différentes préparations ferrugineuses, **avec un tel succès qu'après le premier flacon l'appétit,** qui était devenu à peu près nul, **était sensiblement revenu, ainsi que les forces.** Le malade louait tout particulièrement très fort le goût agréable du médicament. Après le second flacon il était déjà **si bien rétabli qu'il put reprendre son métier** auquel il avait dû renoncer depuis longtemps. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 24

F. JELMOLI, dépôt de fabrique, **Zurich,** envoie à qui demande franco : Echantillons pour **Vêtements** de Messieurs et garçons en **Cheviots, Draps, Buxkins, Milaines, Fil Retors, Futaines,** etc., de **1 fr. 65** à 12 fr. 50 par mètres, ainsi que ceux de Nouveautés pour dames, **Toileries** et **Couvertures.** 4

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

APERITIF VAUCHER. Ch. VAUCHER, distillateur, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 2 Février 1894

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100.18¾
	Court et petits effets longs	2½	100.18¾
	2 mois } acc. françaises	2½	100.25
	3 mois } min. fr. 3000	2½	100.27½
Londres	Chèque min. L. 100		25.23½
	Court et petits effets longs	2	25.22
	2 mois } acc. anglaises	2	25.26½
	3 mois } min. L. 100	2	25.28½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.37½
	Court et petits effets longs	3	123.37½
	2 mois } accept. allemandes	3	123.67½
	3 mois } min. M. 3000	3	123.85
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin.		94 10
	Court et petits effets longs	5	94 10
	2 mois, 4 chiffres	5	94.30
	3 mois, 4 chiffres	5	94.40
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers		100.10
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.35
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3½	100.10
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		208.50
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2½	208.80
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.50
Vienne	Chèque et court	4	202.70
	Petits effets longs	4	202.70
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	203.85
Suisse	Jusqu'à 4 mois.	3	pair

Billets de banque français	net	100.05
» » allemands	»	123 30
» » russes	»	2.66
» » autrichiens	»	202.30
» » anglais	»	25.20
» » italiens	»	93.90
Napoléons d'or		100.05
Sovereigns		25.16½
Pièces de 20 mark		24.66

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Avis aux propriétaires !

En conformité de la Loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de la Chaux-de-Fonds et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à remettre à la Direction des finances de la Commune d'ici au **15 février** courant, une déclaration signée, indiquant la situation, la nature et la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué, seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat.

Les personnes non domiciliées à la Chaux-de-Fonds, mais qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans le ressort communal, sont également invitées à adresser au même bureau et dans le même délai, une indication précise de la situation, de la nature et de la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'enverront pas cette déclaration dans le délai fixé, seront taxés sans recours,

La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1895.

1350-3 **Direction des Finances.**

MOUVEMENTS

de toutes grandeurs, ancre et cylindre, rem. et à clé, sont à vendre à prix très avantageux, chez M. **G. Perrenoud,** rue Jaquet-Droz 45, la Chaux-de-Fonds.

Achat de montres en tous genres. Payement comptant. 471-18

Pour Fabricants d'horlogerie !

JEUNE HOMME travaillant depuis plusieurs années, en Allemagne et en Suisse, sur la fabrication de montres soignées. désire pour se perfectionner une place analogue en Suisse. — Adresser les offres à M. Bodo Giebel, à Bühl (grand-duché de Bade). 1315-2

Termineur. On entreprendrait encore quelques cartons de terminages par semaine, petites et grandes pièces ancre ou cylindre, bon courant ou soigné. Ouvrage garanti et réglé. 1201-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

La Société des Forces électriques de la Goule

avise les personnes qui auraient l'intention d'aller visiter H-368-J

L'Usine électrique à la Goule

qu'ordre formel a été donné aux employés de l'Usine de refuser l'entrée à toute personne non munie de carte spéciale. — Toute demande de carte doit être adressée au **Bureau de la Société, à SAINT-IMIER.** 782-1

BALS et SOIRÉES

Etoffes soie pour robes et garnitures, dep. **1** fr. **90** à **20** fr. le mètre. **Peluches, Velours, Satin, Rubans, etc.** 641-4

Magasin de Soieries
(en face de la Gare)
72, rue Léopold Robert 72
Ulrich FISCHER.

Catarrhe de la vessie

Attestation légalisée. Guérison d'un catarrhe de la vessie de 30 ans.

Moi soussigné, âgé de 69 ans, j'ai souffert pendant 30 ans d'un **catarrhe de la vessie, inflammation, ardeur d'urine, urine** trouble féculente et sanguinolente, accompagnée de mauvaise **odeur, rétention d'urine, envie constante d'uriner, mal de reins, paralysie vésicale, incontinence d'urine** et **difficulté d'uriner.** Pendant ce temps j'ai consulté des médecins à diverses reprises et à la suite de leurs conseils, j'ai même suivi un traitement spécial de plusieurs semaines dans un hôpital, mais sans éprouver de soulagement. Enfin, au moment de mes plus grandes peines, j'ai trouvé dans un journal une annonce promettant la guérison de la maladie dont je souffrais, sans dérangement dans l'exercice de la profession. Je m'adressai donc à la clinique indiquée et après avoir suivi ponctuellement les ordonnances et le régime qui m'ont été prescrits par elle, je puis dire qu'aujourd'hui mon mal, quoiqu'il eût été chronique a complètement disparu à ma grande satisfaction et je jouis actuellement d'une excellente santé. Me référant à l'expérience que j'ai faite personnellement, je ne puis que recommander chaudement l'établissement auquel je dois ma guérison (la Polyclinique privée à Glaris) à toutes les personnes souffrantes. Gaspard Bolliger, à Brombach près Lörrach (Bade), le 7 mars 1894. La présente attestation est déclarée authentique par Hagist, syndic. L. S. Brombach, le 7 III 1894. 1380-13

S'adresser à la **Polyclinique privée, à Glaris**

Marque déposée.

IMPORTATION DIRECTE
HUNZIKER & Cie, à BERNE

Thés mélangés

reconnus supérieurs

en paquets de 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 kilos.

Exiger la marque ci-contre sur tous nos emballages.

Marques suivantes :

Verte : Souchong supérieur	le ½ kilo	Fr.	2 40
Bleue : Thé de famille	»	»	3 20
Jaune : Mélange anglais	»	»	4 —
Rouge : Mélange russe	»	»	4 80

En vente dans toutes les bonnes épiceries et drogueries. 783-19

Spécialité de Fusils Flobert
Percussion centrale, rayés, 14 fr. 50
Simple, non rayés, 13 francs

Charles REYMOND, Armurier
28, — RUE DE L'ENVERS — 28, CHAUX-DE-FONDS 16536-53

A MM. les horlogers !

A vendre une layette comme neuve avec 56 tiroirs, pouvant sans frais être transformée en deux; quantité de fournitures pour remonteurs, rhabilleurs, emboîteurs et termineurs. Le tout cédé à moitié prix, en bloc ou par parties. — S'adresser rue des Granges 9, au 1er étage, à gauche. 1211-1

Bois à brûler. Foyard cartelage, 4 stères, à 45 fr. Sapin, 36 fr. Façonné par sac: Foyard, à 1 fr. 10 et Sapin, à 90 c. Cercle étalonné: Foyard, 90 c. et Sapin, 70 c. — S'adresser à M. Fritz Meyer, rue du Progrès 9 et rue du Collège 5, à l'épicerie. 1308-2

RELIURE Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.

E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 9347-25

CHARCUTERIE - COMESTIBLES
4, rue du Marché 4. 7487-28

Fruits secs

Pruneaux de Bordeaux. Figues. Raisins Malaga. Noisettes. Casse-dents. Terrines de foie gras. Charcuterie fine.

Se recommande, **P. Missel-Kunze.**

Vente
en faveur des
MISSIONS

La vente en faveur des Missions aura lieu le **jeudi 28 février,** à 10 heures du matin, **rue Fritz Courvoisier 17,** au 2me étage.

Les lots seront reçus avec reconnaissance par les dames dont les noms suivent:

Mesdames
Soguel, présidente, Boulevard du Petit-Château 15.
Borel-Girard, pasteur, Fritz Courvoisier 15.
Borel-Etienne, pasteur, Cure 9.
Marc Borel, pasteur, Boulevard du Petit-Château 12.
Doutrebande, pasteur, Cure 9.
Droz-Matile, Envers 32.
Ducommun-Roulet, Aux Arbres.
Jacottet, pasteur, Promenade 7.
Elisa Lamazure, Hôtel-de-Ville 9.
Monnier, pharmacien, Passage du Centre 4.
Nathalie Nicolet, Parc 43.
Parel-Thurban, Progrès 26.
Jules Perregaux, Paix 5.
Louise Robert, Industrie 1.
Schönholzer, Nord 61.
Stammelbach, Chapelle 15.
Tissot-Perret, à la Fontaine. 1015-2
Zumkehr-Montandon, Temple-Allemand 59.

Pour cause de départ
Liquidation définitive
de
LAINAGES
et
MERCERIE
MAGASIN A. GRABER
15295-8 **rue St-Pierre 8.**

Posage de chronographes

quantièmes, compteurs, rattrapantes et mécanismes de remontoirs, finissages d'aciers pour toutes ces parties; en outre, repassage de pièces soignées et ordinaires. Posage et remontage consciencieux et prix modérés. — S'adresser à MM. Georges Lecoultre & fils, rue de l'Industrie 16, **Neuchâtel.** 1360-2

DÉTAIL DÉTAIL

Montres

Fabrication spéciale de montres en or, argent, métal et acier, pour la vente au détail 3282-18

Marche et réglage garantis 2 ans

BEAU CHOIX. PRIX AVANTAGEUX.
Envois au dehors contre remboursement.

Gustave PERRENOUD
FABRICANT
Rue Jaquet-Droz 15, la Chaux-de-Fonds.

CHOCOLAT SUCHARD

Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 13020-36

Kocher & Bubloz
LOCLE

Ensuite d'une entente réciproque nous invitons notre chère clientèle de la Chaux-de-Fonds à bien vouloir pour toute demande concernant notre genre de commerce, traiter directement avec M. **Arnold CHATELAIN, rue du Parc 69, la Chaux-de-Fonds,** notre honoré représentant. 1302-2

COMESTIBLES
Rue Léopold Robert.
Maison du Grand Hôtel Central.
TÉLÉPHONE 8675-56

POISSONS, MARÉE, etc.
GIBIER.
VOLAILLES.
CONSERVES.
Petits POULETS de grains, dep. **1** fr. **30**
— Charcuterie —
POULETS ROTIS
Se recommande, **Jules Rossel fils.**

Commerçant

expérimenté, cherche pour se perfectionner dans la langue française, place où il travaillerait en échange de sa pension. — Adresser les offres sous **H. 458,** à M. **Rodolphe Mosse, Zurich.**
(M-392-c) 1283-1

Associé-comptable

On demande un Associé-Comptable. 1190-3*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Médecin-Oculiste
Dr BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 3 à 5 heures;

à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 11914-33

Vient de paraître la **62e édition** de la célèbre brochure hygiénique

Le secours personnel

conseiller pratique pour tous ceux qui se trouvent affligés par des égarements prématurés. Que tous ceux qui souffrent de battements de coeur, sentiments d'angoisses et affaiblissement de nerfs, la lisent aussi. Son instruction franche aide à donner annuellement la santé et la force à des milliers de personnes. Se vend à franc 1 (en timbresposte) chez le Dr. L. Ernst, homéopathe, Vienne, Giselastrasse 6.

Est envoyée sous enveloppe fermée. 14857-49

Fabrique de Coffres-forts
C.-A. STREULI, à St-Gall.

Coffres-forts des plus nouveaux systèmes, absolument incrochetables et réfractaires, en toutes grandeurs, sont livrés à bref délai et à des prix défiant toute concurrence.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **J. HUG, rue de la Paix 15,** représentant de la fabrique.

Prospectus et un échantillon à disposition. 942-1

Bals et Soirées

Mme PINGEON, couturière, **rue de la Demoiselle 45,** annonce à sa clientèle, ainsi qu'au public en général qu'elle est à même de livrer à plus bref délai tout ouvrage concernant sa profession. Toilette de deuil en 24 heures. 1118-8

An ounce of preservation is bette. than a pound of cure. (Prov. anglr

SWISS DENTIFRICES

Humbert-Gérard, dentiste,
CHAUX-DE-FONDS 6060-8

Spécialités hygiéniques suisses les plus appréciées depuis 20 ans

10 diplômes d'honneur et 20 médailles décernés en 20 ans
au
Véritable Cognac Golliez ferrugineux

Dissipe promptement
Anémie,
Pâles couleurs,
Migraines,
Manque d'appétit,
Epuisement,
Mauvaise digestion,
Affaiblissement.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Réputation universelle comme
Réparateur des forces
Stimulant,
Reconstituant
pour personnes affaiblies, délicates, convalescentes.

Refuses les contrefaçons qui ne portent pas la marque des Deux Palmiers.

En vente en flacons de **2.50** et **5 francs** dans les Pharmacies et bonnes drogueries.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Dépuratif Golliez
ou
Sirop au brou de noix ferrugineux

Dépuratif énergique
contre
Scrofules,
Humeurs, Dartres,
Rachitisme,
Vices du sang.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Très recommandé
contre les
Eruptions de la peau,
Glandes,
Clous, Boutons,
Feus au visage.

Remplace les tisanes et l'huile de foie de morue.

Pour éviter les contrefaçons et imitations demandez expressément dans les Pharmacies le

Véritable Dépuratif Golliez
Marque des Deux Palmiers
de FRED. GOLLIEZ, à Morat.
En flacons de 3 fr. et 5.50.

10 diplômes d'honneur et 20 médailles en 20 ans.
Alcool Golliez
à la menthe et camomille.
Le seul véritable avec la marque des Deux Palmiers.

Indispensable dans chaque ménage en attendant le médecin.

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Produit hygiénique très apprécié.
20 ans de succès.

Le ½ flacon 1 fr. — Le grand flacon 2 fr.

Le seul efficace contre les maux d'estomac, vapeurs, défaillances, évanouissements, maux de cœur, nausées, crises de nerfs, digestions laborieuses, migraine etc., etc.

Excellent stimulant pr touristes, militaires, vélocipédistes.

En vente dans les Pharmacies, Drogueries, etc. 8600-11

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat,

XVme Année. 5 ct Le Numéro 5 ct Dimanche 3 Février 1895

L'IMPARTIAL

SUPPLÉMENT AU N° 4347

PETITS CADEAUX[1]

(Authentique.)

Jules Matile à Ulrich Lyssberg.

La Chaux-de-Fonds, Juillet 189***

Cher ami,

Me voici de retour au pays depuis une semaine, et, selon ma promesse, je profite du premier instant libre pour t'écrire. Je l'aurais fait plus tôt, et je parie que, déjà, dans ton for intérieur, tu m'accuses de négligence, d'oubli, d'ingratitude. Détrompe-toi; je ne suis ni ingrat, ni oublieux, ni même négligent. Mais est-ce qu'on s'appartient, quand on rentre à la maison, après trois semestres d'absence, d'absence complète, mes parents m'ayant permis d'aller passer les vacances de l'année dernière en Bohême et à Vienne, avec toi? Il a fallu les dédommager, naturellement, raconter tout ce qui m'est advenu pendant ces dix-huit mois, et en détail, sans rien omettre. Cela a pris du temps! Et puis, j'ai le malheur — pardon! c'est le bonheur que je voulais dire! — de posséder une quantité incroyable de tantes, d'oncles, de cousins et de cousines. Le nom de Matile fourmille dans les Montagnes neuchâteloises. Nous sommes aussi nombreux que les étoiles du ciel, — sans compter la parenté par alliance, guère moins copieuse! Et tout ce monde a conservé l'esprit de famille, oh! extraordinairement! J'ai dû faire la tournée, en commençant par les Cornes-Morel et finissant par les Eplatures, plus quelques crochets dans les alentours, à Cernier chez le cousin Siméon, très influent d'un bout à l'autre du Val-de-Ruz, et qui pourra m'être utile dans mes futures fonctions d'avocat, — et aux Brenets, chez la tante Zoé, vieille fille, et fort à son aise, avec laquelle il convient d'être au mieux — question d'héritage, tu comprends! Je ne parle pas du menu fretin de cousinettes — quelques-unes bien charmantes, ma foi! — pour qui un cousin retour de Munich avec le diplôme de docteur en droit, et une moustache qui passe pour jolie, est un grand personnage. — Ne t'étonne donc plus de mon silence de huit jours. Je n'avais pas une minute — littéralement! A présent que cette corvée est derrière moi, causons, mon vieux! Sont-ils vraiment passés, ces dix-huit mois d'études en commun, si paisibles, si heureux? Les souvenirs me refluent au cœur. Je me vois arrivant à l'Université, sans guère savoir d'allemand, et fort embarrassé de me tirer d'affaire. Nous fîmes prompte connaissance, et tu devins mon meilleur ami. Les bonnes heures de travail, soit dans ta chambre, soit dans la mienne! Les gaies parties de plaisir aussi, le dimanche, aux environs de la ville, et la bonne bière bue sous les ombrages de quelque *Biergarten* — sans préjudice, bien entendu, de celle que nous absorbions chaque jour de la semaine, à la brasserie *zum Engel!* Je n'oublie pas davantage nos visites au Musée, où tu ne m'as pas fait grâce d'un chef-d'œuvre, ni les soirées au théâtre, pour entendre les drames lyriques de Wagner, dont, toujours grâce à toi, je suis devenu enthousiaste. Ah! l'alègre jeunesse! Il me semble que je n'en ai pas assez joui! Maintenant, tous les deux, nous allons apprendre à connaître les côtés pratiques de l'existence. Avec l'automne tu commenceras ton professorat à Carlsruhe, et moi j'ouvrirai mon étude à la Chaux-de-Fonds. Pour l'heure je cherche un appartement, tandis que la nombreuse parenté dont je te parlais plus haut se démène afin de me procurer des clients. Ici comme ailleurs, la concurrence ne manque pas, et je ne puis compter de gagner gros, les premières années... Etaient-elles assez loin de nous, ces préoccupations... commerciales, tandis que nous nous promenions sous les tilleuls ou parmi les houblonnières? Nous discutions quelque point de science, quelque délicate question d'art. Nous échangions nos idées sur tel tableau, telle sculpture. Nous nous réjouissions d'avoir vu sur l'affiche, pour le soir, *Lohengrin* ou *Tristan et Isolde*... A Carlsruhe, tu auras encore la chance d'entendre de belle musique, de voir de belles choses. — Je devrai me contenter de la petite troupe qui, cet hiver, comme d'habitude, viendra nous donner de médiocres opérettes, des drames antédiluviens, annoncés chaque fois comme le dernier grand succès parisien. — La perspective n'a rien de gai. Mais on ne peut s'amuser toujours. Et je tâche de prendre les choses par le meilleur côté!

Voici une lettre déjà longue. Je te quitte. L'*Impartial* du jour annonce qu'il y a un beau logement à louer rue Léopold Robert, c'est-à-dire au centre des affaires. Il faut que j'aille voir, avant la tombée de la nuit. — Ecris-moi bientôt, raconte-moi ce que tu fais, et reçois une affectueuse poignée de main de ton dévoué

Jules Matile.

P. S. — N'oublie pas, la prochaine fois que tu iras à la brasserie, d'embrasser pour moi la petite Gretchen, et de boire un *ganz* à ma santé! Et puis, passe donc chez mon logeur; je dois avoir oublié, dans le buffet de ma chambre, un pantalon et deux cravates usagés. Cela est de mince valeur, mais je suis comme Béranger, je tiens à mes vieux habits. Empaquète ces nippes et envoie-les moi.

Pardon de la peine et merci d'avance.

J. M.

Ulrich Lyssberg à Jules Matile.

Munich, Juillet 189***

Cher ami,

Bien reçu ta lettre — qui s'est fait attendre, en effet. Mais, comme dit un proverbe de France: « Mieux vaut tard que jamais. » Je suis heureux des bonnes nouvelles que tu me donnes. Plains-toi donc d'avoir de la famille! Plains-toi d'avoir d'influents cousins et des tantes à héritage! Je voudrais bien être à ta place, moi, orphelin, ne pouvant compter sur qui que ce soit!... Oui, ils sont finis, les jours d'insouciance! Demain je quitterai Munich pour un village perdu de la Forêt-Noire où je passerai le reste de l'été à préparer mes cours. Et avec l'automne je commencerai ma tâche de professeur, qui ne sera pas toujours facile. — Je vais me trouver bien seul, et Carlsruhe, quoique ville intelligente, ne possède pas les ressources de Munich. D'ailleurs un professeur a des responsabilités et une fois pris dans l'engrenage! Résignons-nous: on ne vit pas de rêveries!

Je suis allé ce matin chez ton ancien logeur. Je me suis fait ouvrir ta chambre, qui n'a pas encore de nouveau locataire. Nous avons cherché et découvert le dit pantalon et les dites cravates, qui partiront aujourd'hui même. J'y joins un petit objet dont je te prie de te servir souvent, en souvenir des jours d'autrefois et de ton vieil ami

Ulrich Lyssberg.

Jules Matile à Ulrich Lyssberg.

Chaux-de-Fonds, fin Juillet 189***

Je t'écris à Munich, cher ami, parce que, toujours distrait, en digne philosophe allemand, tu as négligé de me donner ta nouvelle adresse. On fera suivre ma lettre, j'espère. C'est également cette distraction qui est cause que j'ai reçu ton souvenir, mais pas les effets demandés! Ah! ça, tu es donc devenu bien riche, pour faire des dépenses pareilles? Je m'attendais à un brimborion — et tu m'envoies un magnifique huilier de cristal, monté en ébène, avec incrustations de nacre, sans compter douze intéressantes photographies! Je ne peux rester en arrière: que faut-il t'offrir? Quel bouquin, quelle gravure, quelle partition? Et mille mercis. Tu m'as gâté, je suis confus, absolument confus!... Mais, encore une fois, as-tu gagné le gros lot de quelque loterie?

Jules.

Mademoiselle Pauline Malan à Monsieur Jules Matile.

Gryon, Août 189***

Monsieur,

Permettez-moi de vous conter une petite histoire. Je dirige, de concert avec ma sœur, Mlle Rosalie Malan, un pensionnat de demoiselles à Lausanne. Présentement nous faisons un séjour de montagne, à Gryon, où nous avons loué un chalet. Une de nos élèves nous a quittées, voici trois semaines, une charmante personne, fille d'un des premiers brasseurs de Munich, qui était adorée de ses compagnes, et que nous aimions beaucoup. Il y a huit jours, je recevais une lettre d'Elsa, m'annonçant l'envoi d'un paquet: un souvenir pour ma sœur et pour moi, et quelques bagatelles pour nos pensionnaires. Je lus la lettre à table, et vous comprendrez qu'elle fit évènement. Le colis fut attendu avec impatience. Nos jeunes filles en parlaient sans cesse, pariaient qu'il devait contenir ceci ou cela, rappelaient certaines questions d'Elsa par lesquelles elle avait cherché à savoir ce qui pourrait nous être agréable. Précisément il pleuvait; or, en temps de pluie à la montagne, on saisit tous les moyens possibles de distraction! L'envoi de Mlle Wernli était le sujet d'interminables causeries, et l'on guettait le facteur! Ce matin, enfin, il apparaît chargé d'un paquet relativement volumineux. L'adresse était exacte et cela venait de Munich. Nos jeunes filles poussèrent des cris de joie, battirent des mains. Je les rassemblai dans la salle à manger, je coupai la ficelle, je dépliai un premier papier. Tous les yeux brillaient de curiosité, et l'on n'entendait d'autre bruit que celui de la pluie battant les vitres. Une seconde ficelle, un second papier... Monsieur, que pensez-vous que nous trouvâmes?... Un pantalon... pas du tout neuf, deux cravates... qui ont dû être souvent portées... et une longue pipe, une pipe d'étudiant, assure l'une des jeunes filles qui a six frères, tous à l'Université, et doit par conséquent s'y connaître. Je renonce à vous décrire ma surprise, et la déception de toute notre volière! Si vous aviez vu quelles longues mines faisaient ces pauvres enfants! Si vous aviez entendu leurs exclamations désappointées! Les deux papiers furent examinés de nouveau. On vérifia l'adresse. Les papiers n'apprirent rien et c'était bien à nous que ce singulier envoi était expédié. Supposer une plaisanterie de notre chère Elsa, impossible! Alors qu'est-ce que cela signifiait? Enfin j'aperçus une inscription sur le couvercl ede la pipe, du latin, mais où nous distinguâmes ces mots: Ulrich Lyssberg, München, — Jules Matile, Chaux-de-Fonds. — La Chaux-de-Fonds est plus près que Munich. J'ai pensé à vous écrire, monsieur, espérant que ma lettre vous parviendra, malgré l'insuffisance de la suscription.

Il y a évidemment quelque erreur.

Si vous êtes en mesure de nous en donner la clef, vous nous obligerez. Cet incident a mis nos pensionnaires de fort mauvaise humeur. Et la pluie continue!

Recevez, monsieur, mes compliments distingués.

Pauline Malan.

Jules Matile à Mademoiselle Pauline Malan.

La Chaux-de-Fonds, août 189***

Mademoiselle,

J'ai aussi ma petite histoire! Imaginez un jeune étudiant retour d'Allemagne, lequel s'aperçoit, quinze jours après son arrivée, avoir oublié quelques effets. Il possède là-bas un ami dévoué, le parfait camarade du *Lied* d'Uhland, et le prie de les lui faire parvenir. L'ami répond: « à ton service! Le baluchon partira aujourd'hui même, augmenté d'une petite surprise. » L'étudiant se réjouit, compte les jours, les heures, finalement reçoit le paquet, le déballe d'une main fiévreuse, y trouve un superbe... huilier, avec diverses photographies de tableaux et de monuments. Ce cadeau, à vrai dire, l'étonne un peu. Et puis pourquoi pas les effets? Bah! l'ami est un original, très distrait par surcroît. Il aura voulu offrir quelque chose de joli et d'utile en même temps, et tout à cette préoccupation, il aura oublié ce qu'on lui demandait. — Là-dessus, notre étudiant d'admirer le superbe ustensile, qui fera l'ornement de sa table, quand il aura ménage à soi... Les nippes oubliées finiront bien par arriver!...

Autrement dit, mademoiselle, vous avez reçu mes cravates et mon pantalon, j'ai reçu l'objet que vous destinait *Fräulein* Elsa! Par quel hasard, c'est ce que j'ignore encore, ce que j'espère éclaircir sous peu. Pour le moment je me borne à vous expédier ce qui vous revient — non sans quelque regret, je l'avoue, car pour un bel huilier, c'est un bel huilier! On voit que le père de *Fräulein* Vernli est un homme riche! — En échange veuillez me faire tenir les tristes défroques qui ont, je le conçois, si cruellement déçu les espérances de Mesdemoiselles vos pensionnaires, et croire, Mademoiselle, à mes sentiments respectueux.

Jules Matile.

Ulrich Lyssberg à Jules Matile.

Août 189***

Ah! ça, mon cher, que me chantes-tu? Je t'ai envoyé une pipe, une pipe à tuyau de merisier et à pot de faïence historiée, toute pareille à celle que tu fumais chez moi, par les longs soirs d'hiver. — Qu'est-ce donc que cette plaisanterie d'huilier, et penses-tu que j'aie perdu le sens pour te faire un si absurde présent? Passe encore si tu étais marié! — Vite explique-moi ce que cela veut dire!

Ulrich.

Jules Matile à Ulrich Lyssberg.

Août 189***

Ci-joint une lettre qui m'est parvenue tout dernièrement. M'expliqueras-tu, à ton tour, comment il se fait que le cadeau de *Fräulein* Elsa à ses maîtresses de pension me soit arrivé, et que ces dames aient reçu mes nippes? Si au moins ç'avait été du neuf! Mais j'avais moi-même recousu l'une des cravates, et la culotte n'avait quasiment plus de fond!

Pendard, va, qui me mets à la visée des pensionnats de demoiselles!

Jules.

Ulrich Lyssberg à Jules Matile.

Août 189***

Ma foi, cher ami, je te demande pardon. Mais il n'y a qu'à moitié de ma faute. La lettre par laquelle tu me réclamais les fameuses « nippes » m'est parvenue comme je terminais mes préparatifs de départ. J'étais très, très occupé. Et, pour simplifier, je chargeai un expéditeur de faire le paquet et de te l'envoyer. Comme je sortais de son bureau, une charmante jeune personne y entrait, portant un objet enveloppé dans du papier de soie. C'était probablement *Fräulein* Elsa; l'employé chargé de ces deux expéditions aura interverti les adresses. Et voilà!

Ne me garde pas rancune, et fume tout de même ma pipe avec plaisir!

Ulrich.

Jules Matile à Mademoiselle Malan.

(En lui envoyant la lettre précédente.)

Mademoiselle,

Voici le mot de l'énigme. Comme quoi on n'est jamais mieux servi que par soi-même!

Compliments empressés.

Jules Matile.

Mademoiselle Malan à M. Jules Matile.

Monsieur,

Quelle amusante aventure! C'est un vrai sujet de nouvelle, et je me promets de la communiquer à l'un de nos amis, qui s'en servira... discrètement.

Quant à vous, monsieur, si vous passez par Lausanne — où nous serons rentrées au milieu de Septembre — faites-nous le plaisir de venir nous demander à dîner: il y aura de la salade!

Avec nos salutations distinguées,

Pauline Malan.

Adolphe Ribaux.

1) Tous droits réservés.

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

Retrax, Chaux de-Fonds. — L'article 49 de la Constitution fédérale est conçu en ces termes: La liberté de conscience et de croyance est inviolable. Nul ne peut être contraint de faire partie d'une association religieuse, de suivre un enseignement religieux, d'accomplir un acte religieux, ni encourir des peines, de quelque nature qu'elles soient, pour cause d'opinion religieuse.

La personne qui exerce l'autorité paternelle ou tutélaire a le droit de disposer, conformément aux principes ci-dessus, de l'éducation religieuse des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans révolus.

L'exercice des droits civils ou politiques ne peut être restreint par des prescriptions ou des conditions de nature ecclésiastique ou religieuse, quelles qu'elles soient, etc. Les articles 14 et 15 de la Constitution cantonale disposent que l'Etat n'admet aucune distinction entre les citoyens, eu égard au culte qu'ils professent. La liberté d'enseignement, le droit de libre établissement et industrie dans tout le pays sont garantis à tous les Neuchâtelois, pourvu qu'ils se conforment aux lois de police relatives à l'exercice de certaines professions et qu'ils satisfassent aux charges publiques.

Tout Suisse ou Etranger jouira des mêmes droits aux conditions déterminées par la Constitution fédérale et les traités.

Votre question étant très générale je ne puis pas vous donner des renseignements plus précis.

M. Z., Chaux-de-Fonds. — La personnalité du défunt subsiste en la personne de ses héritiers qui ont droit à tout ce à quoi il avait droit, qui sont obligés à tout ce à quoi il était obligé. De là suit que le bail n'est point de plein droit résilié.

O. L. — D'après l'art. 1162, C. C., ni le mari, ni la femme, ne peuvent, pendant la durée de la communauté, disposer entre-vifs, à titre gratuit, de tout ou de partie des biens composant l'actif de la communauté, sans le concours et le consentement de l'un et de l'autre dans l'acte.

A. D., Brot-Dessous. — Pour que le troisième alinéa de l'article 511, C. O., puisse trouver son application, il faudrait que la caution courût, par le fait du débiteur, des risques plus grands qu'au moment où elle s'est engagée. Toutefois rien ne vous empêche de conclure, avec le débiteur principal, une convention en vertu de laquelle celui-ci s'oblige à vous fournir des sûretés. Dans le cas contraire, l'article 503 peut trouver son application. Vous auriez donc à exiger du créancier qu'il donne l'avertissement et que, l'échéance arrivée, il commence les poursuites dans le délai de quatre semaines, et les continue sans interruption. Faute par le créancier de donner cette sommation, la caution est libérée. C'est le seul moyen de vous décharger.

De ST. GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St Georges, Bureau de l'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

La Prévoyante

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

Chaux-de-Fonds.

Le Comité a eu quatorze séances dans lesquelles il a reçu sept nouveaux sociétaires, prononcé neuf radiations et reçu quatre démissions. Les décès survenus pendant l'année sont au nombre de huit, ce qui porte notre effectif à ce jour à 477 sociétaires.

Depuis la fondation de la société il a été payé en indemnités de maladies ou au décès la jolie somme de fr. 127,250.

Voici maintenant le rapport financier :

RECETTES

En caisse au 15 janvier 1894	Fr.	370»25
Cotisations	»	8,613»—
Amendes	»	100»50
Entrées	»	111»50
Carnets	»	10»—
Règlements de la réassurance	»	1»10
Prélevé à la Banque Rieckel	»	600»—
Prélevé de la Banque cantonale	»	448»20
Reçu les intérêts Municipalité Chaux-de-Fonds	»	359»10
Reçu les intérêts Commune du Locle	»	18»—
Remboursement d'un sociétaire	»	1»50
Total	Fr.	10,633»15

DÉPENSES

Indemnités de maladie	Fr.	5,739»—
» » décès	»	320»—
Cotisations et entrées à la réassurance	»	583»—
Cotisations à la Fédération romande	»	48»20
Versement au Crédit mutuel ouvrier	»	500»—
Versement à la Banque Rieckel	»	500»—
Versement à la Banque cantonale	»	300»—
Versement à la Caisse d'Epargne	»	700»—
Achat d'une obligation Commune du Locle	»	1,007»30
Frais généraux	»	142»20
Annuité au président	»	100»—
Provision au secrétaire-caissier 4 % sur fr. 8,613»—	»	344»50
En caisse pour balance au 12 Janvier 1895	»	348»95
Total	Fr.	10,633»15

ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

En dépôt à la Banque cantonale, 9 obligations Municipalité Chaux-de-Fonds 1887 n° 2110/18 avec prorata d'intérêts au 15 Janvier 1895	Fr.	9,120»—
Une obligation Commune du Locle 1894, n° 299	»	1,000»—
Carnet de la Caisse d'épargne	»	2,954»72
En compte-courant à la Banque Rieckel	»	2,131»60
En compte-courant au Crédit mutuel ouvrier	»	565»70
En compte-courant à la Banque cantonale	»	108»45
En caisse au 12 janvier 1895	»	348»95
Carnets	»	50»—
Cotisations arriérées	»	165»—
Total	Fr.	16,444»42
A déduire : Indemnités dues aux malades	»	427»50
L'actif net au 15 Janvier 1895 est de	»	16,016»92
Il était au 15 Janvier 1894 de	»	14,303»20
Augmentation pour l'année 1894	»	1,713»72

Pour tous renseignements et déclarations médicales on peut s'adresser au président, M. Alfred Salzmann, rue de la Cure 2, ou au secrétaire-caissier, Julien Jeanneret, rue du Doubs 99.

SOCIÉTÉ DU LIERRE

COMPTE-RENDU

de l'année 1894.

RECETTES

Solde en caisse au 18 Décembre 1893	Fr.	168»55
Cotisations de l'année	»	3,137»—
Mises d'entrée de 10 membres	»	52»—
Vente de dix carnets	»	7»50
Amendes	»	34»50
Reçu de la réassurance	»	16»55
Retiré de la Banque Rieckel	»	600»—
Reçu de la Banque pour intérêts	»	155»—
Total	Fr.	4,171»10

DÉPENSES

Payé pour 1288 jours de maladie	»	2,576»—
Payé pour 233 jours de convalescence	»	233»—
Payé pour trois décès	»	124»75
Payé pour secours accordés à quatre sociétaires	»	190»—
Payé pour frais généraux, y compris les frais pour la délégation à Lausanne	»	202»—
Mis à la Banque Rieckel	»	400»—
Rétribution due au Comité	»	313»45
Le 24 Décembre : Solde en Caisse à nouveau	»	131»—
Total	Fr.	4,171»10

Actif de la Société au 24 Décembre 1894.

En dépôt à la Banque Rieckel	Fr.	4,000»—
En compte-courant	»	485»70
En dépôt à la Banque Sandoz-Vissaula	»	1,653»35
Solde en caisse au 24 Décembre 1894	»	131»—
	Fr.	6,270»05
Actif de la Société au 18 Décembre 1893	Fr.	6,432»15
Actif de la Société au 24 Décembre 1894	»	6.270»10
Différence	Fr.	162»10

Effectif de la Société : 262 membres ; 5 démissions, 3 décès, 10 entrées.

La Commission de vérification, réunie le 26 Décembre 1894, remercie Madame la Caissière et approuve les comptes.

(Signé) Mmes L. Schneider ;
A. Breguet ;
Tissot.

Les dames qui désirent se faire recevoir de la Société du Lierre peuvent se procurer des formulaires chez la présidente : Lydie Richard, rue du Parc 39 ; la caissière : M. Treier, rue de l'Envers 34 ; M. Péquegnat, secrétaire, rue de Bel-Air 22.

L'attention du public se porte d'une façon toute particulière sur

LA VITRAUPHANIE

Cette nouvelle invention s'est acquis une renommée justement méritée.

De nombreuses personnes en ont fait usage et ne tarissent pas d'éloges sur cette ingénieuse découverte. (*Voir aux annonces.*)

Outillage de monteur de boîtes

Pour cause de décès, à vendre l'outillage de monteur de boîtes de M. Charles Bastardoz, à Neuchâtel. Cet outillage comprend tout ce qui est nécessaire pour occuper six ouvriers. Conditions favorables. S'adresser à Mme v° Bastardoz, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel. 15081-1

Réparations et Polissages de **MEUBLES**
CANNAGES DE CHAISES
PRIX MODÉRÉS
Louis RAIDT, menuisier-ébéniste, rue du Progrès 7. 7667-34*

Sols à bâtir

Environ 3500 mètres carrés de terrain sont à vendre. Situation magnifique. Prix très bon marché. — S'adresser à M. Th. Heiniger, entrepreneur, rue du Vieux-Cimetière 7. 890-1

A LOUER

de jolis LOGEMENTS de 2 et 3 pièces pour le 23 Avril 1895 :

Progrès 1, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.
Progrès 3, deux logements de 2 pièces avec dépendances.
Temple-Allemand 103, un 3me étage de 2 pièces, avec dépendances.
Temple-Allemand 103, un 1er étage de 3 pièces avec dépendances.
Nord 153, un rez-de-chaussée de 3 pièces avec dépendances.
S'adresser rue de la Serre 102, au bureau de la Scierie, ou rue du Progrès 3, chez M. P.-A. Ducommun, au rez-de-chaussée, à gauche. 323-17

A louer pour St-Georges 1895

Doubs 157, un logement de 5 chambres, corridor et cuisine. Prix 660 fr. avec eau.
Dans la même maison, un grand **sous-sol,** à l'usage d'atelier ou d'entrepôt. 360 fr.
S'adresser à M. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 921-1

A louer

pour entrer à volonté, dans une maison d'ordre, plusieurs LOGEMENTS bien situés avec gaz dans les allées. Prix avantageux. — S'adresser à M. J. Morand, rue des Terreaux 14, ou au comptoir de M. Eug. Ducommun-Roulet, rue Léopold-Robert 32. 13724-29*

A vendre

du **beau bois sec** foyard et sapin en cartelage à des prix très modérés. — S'adresser rue de la Balance 12 A, chez M. F. Schmidiger. 517

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

123-48

COMBUSTIBLES

USINE des ENFERS

Franco au bûcher et bien sec

Sapin,	*4 stères*	*en 25 cm,*	***48 fr.***	*en 20 cm,*	***50 fr***
Foyard,	»	»	***58 fr.***	»	***60 fr.***

On livre par stère 564

Déchets de bois, *morceaux irréguliers.* ***Anthracite. Coke. Charbon de foyard. Briquettes. Houille.***

Se recommande, le représentant :

J.-L. Würflein, rue du Parc 75.

Incontinence de l'urine
Maladies des organes génitaux

Nos médecins guérissent radicalement toutes les **maladies du bas ventre, contagion, vices secrets** et **leurs suites. Impuissance, pertes séminales pollutions, ardeur** et **rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement** et **irritation des nerfs, etc.** Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. 5000 guérissons. S'adresser à la **Polyclinique privée à Glaris.** 15848-22

Logements à louer

Pour le 11 janvier 1895 :

Charrière 4. Logement au 3me étage de trois chambres, cuisine et dépendances.

pour Saint-Georges 1895 :

Charrière 4. Logement au 2me étage de trois chambres, cuisine et dépendances. 16502-14*

S'adresser à l'Etude
A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché),

Potagers. Le dépôt de potagers économiques vient de recevoir de nouveaux modèles en potagers petits et grands, ainsi que des **marmites** en fonte émaillées. — S'adresser au dépôt N. Bloch, rue du Marché 1. 901-1

Pour St-Georges 1895,
à louer

un appartement au **premier étage** de 3 pièces avec corridor éclairé, cuisine et dépendances.
Un **pignon** très bien exposé de 3 pièces avec cuisine et dépendances.
S'adresser rue des Terreaux 9, au 2me étage, à gauche. 468-3

Plus de Toux,
Plus de Laryngite,
si vous prenez régulièrement
LES VÉRITABLES
Pastilles pectorales
à l'érable
Efficacité surprenante dans l'influenza et ses suites, catarrhe chronique, croup, coqueluche, asthme, etc.
Chez MM. PERROCHET fils, droguiste, et PERRET, pharmacien. 1011

Aux parents ! On prendrait **un enfant** en pension. Bons soins sont assurés. — S'adresser rue du Progrès 117, au 3me étage. 1121

PREMIÈRE LISTE DE DONS
en faveur du
Temple National de l'Abeille
à la Chaux-de-Fonds

1er lot : un carnet de Caisse d'épargne	fr.	**700**
2e lot : valeur	»	**300**
3e lot : valeur	»	**200**
4e lot : un tableau de Mme L. B., Colombier	»	**125**
Dernier lot : valeur	»	**200**

M. C. M., une montre argent, fr. 50. M. L. B., une montre, fr. 18. M. B. A., 3 lots, fr. 20. M. J. B., 12 bonbonnières, fr. 42. M. F. B. V., Colombier. une montre, fr. 15. Mme veuve B., 12 bout. Neuchâtel rouge, fr. 30. M. O. P., un stère branches bûchées, fr. 11. Mme M. E., Neuchâtel, un tableau, fr. 90. Mlle B., Colombier, un tapis brodé, fr. 22, un châle, fr. 20, 4 lots, fr. 26. Mme D., Colombier, une catelle peinte, fr. 14. Mme S., Orvin, une robe d'enfant, fr. 12. Anonyme, 4 lots, fr. 20. Mme H. P.: 11 lots, fr. 42. M. et Mme P. B., divers, fr. 130. Mme H., un lot, fr. 5. M. F. W., espèces, fr. 20. M. G. M., un tableau à l'huile, fr. 50. M. C. A. V., un lot, fr. 25. Anonyme, un lot, fr. 25. M. J. S., 3 m. 50 drap, fr. 35. Mme veuve E. D., une couverture de lit tricotée. fr. 65. M. G. C., fils, Souvillier, une table fantaisie, fr. 18. M. C. E., les Ponts, 2 tapis fantaisie, fr. 12.

Mme R. G., un lot, fr. 5. M. C. J. G., espèces, fr. 5. M. J. H., un lot, fr. 5. M. A. G., 25 litres liqueurs fines, fr. 62»50. Mme A. N.-S, 2 tapisseries pour fauteuils, fr. 90, une montre argent, fr. 25. Mlle E. G., 2 peintures, fr. 100. MM. J. P. et Ce, un guéridon, fr. 85. M. A. B. V., une pendule-régulateur, fr. 60. M. G. N.-B., 9 écrins, fr. 45. M. E. G., une montre arg., fr. 22. M. et Mme P. M., 4 lots, fr. 30. M. E. B., espèces, fr. 20. M. J. G., espèces, fr. 20. M. A. S., un lot, fr. 5. M. B. G., un lot, fr. 5. M. J. C., 10 bouteilles de vin, fr. 15. M. et Mme C. A. J., divers, fr. 100. M. A. J., divers, fr. 60. M. et Mme H. B. J., divers, fr. 60. M. et Mme C. G.-N., divers, fr. 50. Mmes L. G., divers, fr. 50. Mlles J. et L. L., un lot, fr, 25.

M. F. L., un lot, fr. 25. Mme H., un lot, fr. 5. Mme M., 2 lots, fr. 8. Mlles L. F., un lot, fr. 40. M. et Mme E. D.-P., un lot, fr. 35. M. et Mme. G. G. E., un lot, fr. 35. M. et Mme P. L., divers, fr. 25. Mme B., 3 lots, fr. 10. Mme S., 2 lots, fr. 10. Mlle L., un lot, fr. 5. M. et Mme H. B., divers, fr. 25. M. A. B., un lot, fr. 25. Mlle C., un lot, fr. 25. Mme veuve D. B. H., un lot, fr. 15. Mme veuve C. L., un lot, fr. 15. M. A. M., un lot, fr. 15. Mlle S. P., un lot, fr. 5. M. et Mme L. B., divers, fr. 25. Divers, fr. 6.

Total : fr. 3,635»50.

Le marquis laissa échapper un cri joyeux.

— Et moi je t'adore ! répondit-il.

Et il la pressa fiévreusement contre sa poitrine.

— Chère enfant, reprit-il, va, je savais bien que tu m'aimerais... J'ai beaucoup souffert de ta froideur, mais j'avais espoir, j'attendais...

. . . . . .

Dix-huit mois s'écoulèrent, dix-huit mois d'un bonheur qu'aucun nuage n'aurait altéré, qui n'aurait été mêlé d'aucune amertume, si la marquise n'avait pas eu sa mère auprès d'elle.

Si fortement protégée qu'elle le fût par l'amour de son mari, elle ne pouvait se soustraire à l'influence fatale que sa mère exerçait sur elle. Jeune fille, la terrible volonté de madame de Perny l'avait brisée, écrasée ; jeune femme, malgré ses révoltes intérieures, elle ne pouvait échapper à cette monstrueuse domination. Et ce n'était pas tout : elle avait découvert avec une peine profonde, mêlée d'effroi, que sa mère était jalouse de son bonheur.

Chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion, on aurait dit que madame de Perny se faisait un plaisir de jeter le trouble dans le cœur de sa fille. En présence de sa mère, la jeune femme était forcée de se contraindre. Autant qu'elle pouvait elle évitait de se trouver seule avec elle, car alors elle éprouvait une gêne terrible : ce n'était plus seulement de la crainte, mais quelque chose qui ressemblait à de la terreur.

Heureusement, le marquis imposait à madame de Perny par son caractère, et, dans l'intérêt de son fils, elle sentait la nécessité d'observer une certaine réserve avec sa fille. Sans cela la situation n'aurait pas été supportable. Elle affectait de se tenir un peu à l'écart et de ne point se mêler des affaires du jeune ménage. C'était sonrnoisement, sous l'apparence de l'affection, avec une tendresse calculée et pleine de perfidie, qu'elle portait ses coups au cœur de Mathilde.

La jeune femme était confiante ; madame de Perny essayait de faire naître le doute en elle.

Mathilde admirait son mari ; sa mère cherchait à l'abaisser.

Où Mathilde voyait une perfection, sa mère trouvait un défaut.

Madame de Perny tentait de faire tomber l'idole de son piédestal.

Elle avait pris des renseignements sur le passé du marquis, et elle savait que pendant quelques années sa vie avait été extrêmement agitée. Llle eut la cruauté de faire cette révélation à sa fille. La jeune femme apprit ainsi ce qu'il était du devoir de sa mère de lui laisser ignorer, que la conduite de son mari n'avait pas toujours été exempte de reproches, qu'il avait eu des maîtresses, et qu'il avait gaspillé follement une partie de son patrimoine.

Assurément, le passé n'avait aucun rapport avec le présent ; mais dans leur amour la plupart des femmes ont une grande susceptibilité. En admettant qu'elles ne soient point jalouses du passé, il y a des choses qu'il faut qu'elles ignorent dans l'intérêt de leur tranquillité et qu'il est toujours dangereux de leur faire connaître.

Lorsque le marquis sortait seul le soir, bien qu'il eût prévenu sa femme qu'il allait à son cercle, madame de Perny disait à sa fille :

— Les maris ont toujours d'excellents prétextes pour ne pas rester près de leur femme ; leur cercle en est un. Quand on a été un viveur, quand on a eu beaucoup de maîtresses, il y en a toujours quelques-unes que l'on revoit. On ne rompt jamais complètement certaines relations.

Ou bien encore :

— Il y a quelques années M. de Coulange était un joueur effréné ; or, il n'y a rien de terrible comme la passion du jeu. Ils ne sont pas rares les maris qui oublient tous leurs devoirs devant une table de jeu et qui préfèrent à leur femme la dame de pique ou de carreau.

Mais elle avait à peine parlé, qu'elle faisait semblant d'être désolée de ce qu'elle venait de dire ; les paroles lui étaient échappées involontairement et elle semblait vouloir en atténuer la gravité ; mais elle avait produit l'effet voulu, le coup brutal était porté !

Ces insinuations perfides étaient autant de pointes acérées qui pénétraient profondément dans le cœur de la jeune femme.

On comprend pourquoi, loin de rechercher la société de sa mère, la marquise évitait, au contraire, de se trouver seule avec elle. Il est vrai qu'une parole affectueuse, un mot de tendresse ou un baiser de son mari venait bientôt la rassurer et verser un baume sur les blessures faites à son cœur. Malgré cela, elle avait souvent de sombres tristesses et souvent aussi elle s'enfermait dans sa chambre pour verser des larmes.

Le marquis ne se doutait nullement de ce qui se passait dans sa maison. Dans son respect filial pour sa mère, qui en était si peu digne, Mathilde cachait à son mari, avec le plus grand soin, ses inquiétudes, ses contrariétés, ses alarmes et ses douleurs intimes. Elle aurait été honteuse de se plaindre à lui et d'accuser sa mère.

Pour qu'il ne soupçonnât rien, elle lui montrait toujours son visage épanoui, son même regard plein de tendresse, son même sourire de bonheur. Pour cela, du reste, elle n'avait que peu d'efforts à faire : la présence de son mari suffisait pour chasser le nuage qui obscurcissait son front, pour changer le cours de ses pensées et la rendre joyeuse.

La maladie du marquis débuta par une grande lassitude dans tous les membres, qui fut bientôt suivie d'un affaiblissement général. Son état n'inspira d'abord aucune inquiétud ; mais le mal s'étant rapidement aggravé, les craintes commencèrent à devenir sérieuses.

Les médecins qui furent consultés reconnurent que M. de Coulange était atteint d'une anémie d'un caractère fort grave. C'est alors que le séjour dans un climat chaud fut conseillé au marquis ; mais, comme il se refusa avec opiniâtreté à quitter Paris, les médecins déclarèrent qu'ils considéraient la situation du malade comme étant très dangereuse.

Madame de Perny et son fils furent consternés. En effet, la mort du marquis ruinait toutes leurs espérances et les replongeait dans cette existence de gêne et d'expédients dont le mariage de Mathilde les avait fait sortir.

Ils eurent simultanément cette même pensée :

« Il faut que le marquis fasse un testament en faveur de sa femme. »

Madame de Perny ne se gêna plus avec sa fille et devint chaque jour de plus en plus audacieuse. A tout prix, il fallait que sa domination fût complète pour pouvoir briser les volontés de la jeune femme et lui imposer les siennes.

(*A suivre.*)

12me Année. — 1895 N° 2. XXXIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5»50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES DE LA VIE

DEUX MÈRES

PAR

EMILE RICHEBOURG

I

LA FIGURE DE CIRE

PREMIÈRE PARTIE

CONDAMNÉ A MORT

Quand le marquis eut quitté madame et M. de Perny, la mère dit à son fils :

— Tu ne t'es pas trompé, Sosthène, nous tenons M. de Coulange. Dans quatre ou cinq jours il reverra Mathilde, et avant que deux semaines se soient écoulées, il la demandera en mariage.

Sosthène se mit à rire, ce qui voulait dire qu'il pensait absolument comme sa mère.

Quinze jours plus tard, éperdument épris de Mathilde, le marquis de Coulange venait trouver madame de Perny et lui demandait la main de sa fille.

Madame de Perny parut extrêmement surprise et eut beaucoup de peine à se remettre d'une émotion admirablement simulée. Le trouble, le jeu de la physionomie, l'expression du regard, la larme à l'œil, rien ne manqua à la comédie.

— Excusez-moi, monsieur le marquis, dit-elle, je m'attendais si peu... Ma fille, son frère, et moi, nous sommes très honorés de la demande que vous venez de m'adresser; malheureusement ce mariage n'est pas possible.

— Avez-vous donc déjà promis la main de mademoiselle Mathilde? interrogea le jeune homme d'une voix tremblante.

— Non, monsieur le marquis.

— Alors, madame...

— Vous allez comprendre. Ma fille n'est certainement pas sans mérite; elle est intelligente, instruite, bien élevée; notre famille est des plus honorables, mais de petite noblesse, monsieur le marquis, et entre vous et nous il y a une si grande distance...

— Je comprends, madame, oui, je comprends à quel sentiment plein de délicatesse vous obéissez en ce moment; mais c'est assez, ne me dites plus rien. Depuis longtemps, j'ai su m'affranchir de beaucoup de préjugés et quand il s'agit du bonheur de ma vie, je consulte avant tout ma raison et mon cœur.

— Je vous en prie, monsieur le marquis, permettez-moi de continuer. Depuis une dizaine d'années nous avons été cruellement frappés; ma fortune et celle de mes enfants ont été englouties ensemble dans une catastrophe financière. Nous ne sommes pas aujourd'hui dans la misère, grâce à une rente viagère que je dois autant à la bonté qu'à la prudence d'une vieille parente que j'ai perdue. Monsieur le marquis, ma fille n'a pas de dot.

— Oh! madame.

— Je devais vous dire la vérité. En réalité nous sommes pauvres, et si malheureusement je venais à mourir, mes chers enfants se trouveraient dans une situation affreuse. Le marquis était vivement ému. Il s'empara d'une des mains de madame de Perny et lui dit d'une voix grave :

— Rassurez-vous, madame, ce que vous semblez redouter n'arrivera point, vous vivrez pour vos enfants. Si, comme j'en ai l'espoir, ma demande est agréée par mademoiselle de Perny, je réparerai autant que je le pourrai, envers elle, envers vous et votre fils, les injustices de la fortune. Dieu merci, je suis assez riche pour ne point voir la question d'argent dans le mariage. C'est une compagne, une femme à aimer que je veux, non une dot!

— Ainsi, monsieur le marquis, vous persistez?...

— Je vous supplie, madame, de vouloir bien présenter dès demain à mademoiselle de Perny la demande que je viens d'avoir l'honneur de vous faire.

— Ma chère Mathilde! murmura madame de Perny.

Elle laissa échapper un sanglot et passa vivement son mouchoir sur ses yeux comme pour essuyer ses larmes.

En déclarant au marquis quelle était sa situation réelle et celle de ses enfants, madame de Perny lui avait dit la vérité. Toutefois, elle avait parlé d'une catastrophe financière qui n'existait que dans son imagination. Certes, elle s'était bien gardée d'avouer que toute sa fortune — plus de six cent mille francs — avait été dévorée par son fils. Ce qu'une mère vraiment digne de ce nom aurait sauvé, la dot de sa fille, avait servi comme le reste à payer les dettes et toutes les folies du jeune débauché.

Madame de Perny était idolâtre de son fils. Elle n'avait jamais eu la force de lui adresser un reproche, elle

n'avait jamais su lui rien refuser. Dans sa tendresse aveugle, elle avait été aussi coupable que faible. Ne pensant qu'à son fils, ne voyant que lui, ne s'occupant que de lui, sa fille lui était à peu près indifférente. Du reste, elle ne l'avait jamais aimée. Il y a des cœurs qu'une seule affection peut absorber ainsi.

Mathilde avait à peine vécu quatre ou cinq ans près de sa mère, après être sortie des bras de sa nourrice. Madame de Perny la mit en pension de bonne heure pour s'en débarrasser. Et si elle avait pu rester au pensionnat et y achever son éducation, c'est que cette même vieille parente qui avait eu pitié de sa mère, en lui assurant une rente viagère, avait eu l'heureuse inspiration de payer d'avance et jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de dix-huit ans, les trimestres de sa pension.

Mathilde allait devenir, à son insu, de la part de sa mère et de son frère, mais sans qu'ils y eussent jamais songé peut-être avant que Sosthène eût rencontré le marquis de Coulange, l'objet d'une spéculation odieuse.

Le lendemain de la demande du marquis, madame de Perny alla chercher sa fille au pensionnat.

Mathilde apprit avec un grand étonnement, mais sans joie, qu'elle venait de sortir de sa pension pour n'y plus rentrer.

Le soir même, en présence de son frère, madame de Perny lui dit :

— Ma fille, je ne veux pas attendre à demain pour vous parler d'un bonheur inespéré qui nous arrive. Il s'agit d'une chose importante et très sérieuse où vous êtes la première intéressée.

La jeune fille ouvrit de grands yeux étonnés.

— Ma fille, continua madame de Perny, M. le marquis de Coulange nous fait l'honneur de vous demander en mariage.

La jeune fille rougit subitement et ses yeux se fixèrent à ses pieds.

— Mathilde, vous ne me répondez pas, fit madame de Perny ; comment dois-je interpréter votre silence ?

— Mon Dieu, ma mère, répondit la jeune fille d'une voix hésitante, je ne sais pas ce que je peux dire. Je n'ai pas encore dix-sept ans ; il me semble que je suis bien jeune pour être mariée.

— Ma sœur, répliqua Sosthène, quand une jeune fille de ton âge trouve un mari, elle s'empresse de le prendre ; elle n'est pas assez sotte pour lui dire : Vous repasserez quand je serai vieille. Si tu n'as pas d'autre raison...

— Je connais à peine M. le marquis de Coulange.

— Vous l'avez vu trois fois, dit froidement madame de Perny.

— Tu n'ignores pas qu'il est mon ami, ajouta Sosthène.

— Mathilde, est-ce que M. le marquis de Coulange vous déplaît ? demanda madame de Perny.

— En aucune façon, ma mère.

— Parbleu ! j'en étais sûr, s'écria joyeusement Sosthène ; ma sœur sait que chez une jeune fille la réserve est une grâce ; elle a raison de ne pas nous dire tout de suite qu'elle est enchantée... Ah ! dame, parmi ses amies de pension il n'y en a pas beaucoup qui auront, comme elle, un superbe hôtel à Paris, plusieurs châteaux en province, et le bonheur de s'appeler madame la marquise.

— Mon frère, répondit Mathilde d'un ton pénétré, un hôtel, des châteaux, un titre, cela peut donner satisfaction à un sentiment de vanité ou d'orgueil ; mais il y a autre chose de plus sérieux et de plus grand dans le mariage.

— Hein ! fit madame de Perny dont les sourcils se froncèrent. En vérité, continua-t-elle, on donne aujourd'hui aux jeunes filles une singulière éducation ; en les écoutant on croirait entendre parler des philosophes.

La jeune fille se tourna vers son frère comme pour lui demander : — Qu'ai-je donc dit de si extraordinaire ?

— Mais, reprit madame de Perny d'un ton qui trahissait son impatience, discuter n'est pas conclure. Mathilde, je vous ai fait part de la demande de M. le marquis de Coulange et vous venez de nous dire, à votre frère et à moi, qu'il ne vous déplaisait pas.

— Oui, ma mère, j'ai dit cela ; mais...

— Mais quoi ?

— Je n'aime pas M. de Coulange, dit craintivement la jeune fille.

Un double éclair jaillit des yeux de madame de Perny et elle eut beaucoup de peine à empêcher sa colère d'éclater.

— Eh ! petite sotte, fit-elle durement et en haussant les épaules, est-ce que vous savez seulement ce que c'est qu'aimer ?

— C'est vrai, répondit la jeune fille d'une voix mal assurée, je ne sais pas ce que c'est qu'aimer.

Et elle ajouta mentalement, tout en s'efforçant de retenir ses larmes :

— Je sais moins encore ce que c'est qu'être aimée !

— Ma fille, reprit madame de Perny d'un ton radoucci, votre frère et moi nous avons promis votre main à M. le marquis de Coulange ; je ne dois pas vous cacher non plus que, me croyant l'interprète fidèle de vos sentiments, j'ai donné à M. le marquis l'assurance que vous accueilleriez favorablement sa demande.

La jeune fille ouvrit la bouche pour essayer une nouvelle protestation ; mais, sous le regard sévère et dominateur de madame de Perny, la parole expira sur ses lèvres. Elle eut un soupir étouffé et baissa tristement la tête.

— Ma chère Mathilde, lui dit alors son frère, ce que notre mère ne t'a pas encore appris, ce que tu as surtout besoin de savoir, c'est que M. de Coulange t'aime depuis le jour où il t'a vue la première fois. C'est une affection pleine de dévouement, c'est un grand amour que tu lui as inspiré.

La jeune fille tressaillit, puis levant sur son frère ses yeux humides :

— Ah ! fit-elle, M. le marquis de Coulange m'aime ?

— Tu peux en être convaincue avant qu'il ne te le dise lui-même. Tu n'as pas besoin de réfléchir longuement pour comprendre que s'il n'était pas amoureux de toi, le marquis ne t'aurait point demandée en mariage.

— C'est vrai, murmura la jeune fille.

— Enfin, ma fille, reprit madame de Perny, votre mariage est décidé et rien maintenant n'y saurait mettre empêchement. Je n'ai pas besoin, je crois, de vous parler de la soumission et du respect qu'une jeune fille bien élevée doit aux volontés de sa mère.

— Je vous obéirai, ma mère, j'épouserai M. le marquis de Coulange, répondit la jeune fille.

— C'est bien ! Vous reconnaîtrez, j'espère, que votre frère et moi nous n'avons eu en vue que votre bonheur et que nous nous sommes préoccupés surtout de votre avenir. C'est un très brillant mariage que vous faites,

ma fille ; ce qui vous est donné est bien au-dessus de tout ce que nous pouvions désirer de mieux pour vous. Vous allez être marquise, c'est-à-dire l'égale des plus nobles, des plus grandes ; vous aurez la richesse, le luxe, c'est-à-dire une existence facile, heureuse, enviée ; pour vous les jours s'écouleront au milieu de joies sans cesse renouvelées. Oui, vous aurez tout cela, et c'est à votre frère que vous le devrez, vous ne l'oublierez pas. Demain, M. le marquis de Coulange viendra, vous nous témoignerez votre reconnaissance en lui faisant un accueil gracieux.

Maintenant, ma fille, ajouta-t-elle en se levant, venez que je vous embrasse ; votre mère est contente de vous.

La jeune fille s'approcha toute tremblante et sa mère lui mit un baiser sur le front.

C'est dans ces conditions que mademoiselle Mathilde de Perny devint marquise de Coulange.

III

Il n'y a pas de bonheur sans nuage

Dès le lendemain du mariage, pendant que le marquis et sa jeune femme faisaient un voyage d'un mois en Italie, madame de Perny et son fils s'installaient à l'hôtel de Coulange.

Feignant une tendresse exagérée pour sa fille, madame de Perny avait déclaré à M. de Coulange qu'elle allait souffrir beaucoup d'être séparée de sa « chère enfant » et que peut-être ce serait pour elle un coup mortel.

Alors il avait été décidé qu'on vivrait en famille et qu'un appartement, dans une salle de l'hôtel de Coulange, serait mis à la disposition de madame de Perny.

De plus, le marquis assurait une position à M. de Perny en lui confiant les fonctions de régisseur de ses biens avec un traitement de vingt-quatre mille francs par an.

Dans la pensée de la belle-mère, c'était le moins que son gendre pût faire.

Le marquis s'était également montré généreux envers sa femme. Outre la magnifique corbeille qu'il lui avait offerte, il lui reconnaissait, par contrat de mariage, une dot de deux cent mille francs.

Mathilde était restée étrangère à ces arrangements, à ces dispositions. Sa mère et son frère l'avaient simplement consultée, consultée pour la forme. Habituée depuis longtemps à n'avoir d'autre volonté que celle de sa mère, elle accepta tout ce qu'ils voulaient sans oser seulement faire une objection. Mais la générosité du marquis la toucha profondément et la première émotion qu'il lui fit éprouver fut causée par un sentiment d'admiration.

Malgré sa jeunesse elle avait beaucoup de bon sens, et une grande inuition suppléait à son inexpérience. Elle n'eut pas de peine à découvrir que ce mari, qu'on lui avait en quelque sorte imposé, possédait les plus remarquables qualités du cœur et de l'esprit. Du reste, chaque jour elle faisait de nouvelles observations favorables au marquis et lui trouvait une nouvelle perfection.

Durant leur voyage, toujours respectueux et tendre et empressé à lui plaire, le marquis se montra d'une courtoisie parfaite, et eut pour elle des soins et des attentions d'une délicatesse exquise.

Alors elle comprit qu'elle était véritablement aimée. Elle sentit son cœur s'inonder d'une joie ineffable et il lui sembla que tout rayonnait en elle. C'était comme si elle venait d'être éclairée subitement par un jour nouveau. L'amour se révélait à elle avec tout ce qu'il a de bon, de pur, de délicieux et de grand.

Après avoir été sevrée des caresses de sa mère et de son frère, après avoir été obligée de refouler au fond de son cœur ces élans de tendresse et d'étouffer en elle ce besoin d'affection qu'ont tous les êtres, se savoir enfin aimée comme jeune fille, elle l'avait si souvent rêvé, c'était voir s'ouvrir le ciel !

Elle n'était plus isolée dans l'amertume de ses anciennes désillusions ; un cœur lui appartenait, un cœur qui attendait que le sien répondît à ses battements.

Et celui dont elle était aimée, c'était son mari, l homme qu'elle adorait le plus et qu'elle trouvait le plus grand.

Elle pouvait donc enfin ouvrir son cœur et permettre aux flots de sa tendresse de déborder.

On ne saurait méconnaître la puissance de l'amour et les choses merveilleuses qu'il accomplit. L'amour du marquis avait subjugué le cœur de sa femme. Elle l'aimait bien avant de s'être rendu exactement compte de ses sentiments. A son insu, l'amur de Mathilde était né de l'admiration.

Ils étaient de retour à Paris depuis deux jours lorsque la jeune femme découvrit avec une joie si vive qu'elle aimait et qu'elle était aimée.

Et cet immense bonheur qui lui était donné et qui lui promettait une existence si belle, c'est à sa mère et à son frère qu'elle le devait. Un sentiment de gratitude profonde pénétra dans son cœur et elle se trouva disposée à oublier bien des choses.

— Cette fois, ils ne m'ont pas trompée, se dit-elle.

Ayant l'esprit trop droit et trop n'honnêteté pour soupçonner seulement la pensée du mal chez les autres, il ne pouvait lui venir à l'idée que son mariage avait été le résultat d'un calcul.

Le changement qui se fit chez la jeune femme fut presque instantané. La joie qui était en elle se refléta sur son visage ; elle parlait dans ses yeux limpides, devenus plus brillants, elle raçonnait sur son front.

Madame de Perny fut la première à s'apercevoir de cette espèce de transformation ; mais elle n'en devina point la cause. Ombrageuse et toujours inquiète, sa curiosité fut vivement surexcitée. Prenant le ton affectueux d'un véritable intérêt, elle interrogea sa fille, espérant provoquer une confidence.

Mais la confiance ne se commande pas ; la jeune femme sentit qu'il lui serait pénible d'ouvrir son cœur à sa mère, et elle renferma en elle ses secrètes pensées. Elle fit à madame de Perny des réponses évasives, et prétendit que, si elle paraissait satisfaite et plus gaie, c'était le plaisir de se retrouver à Paris.

La mère n'osa pas insister, mais elle se dit :

— Mathilde me cache la vérité ; que s'est-il donc passé ?

Le soir, quand elle se trouva seule avec son mari, la jeune femme se jeta à son cou en pleurant.

— Oh ! je suis bien heureuse ! lui dit-elle.

— Tu es heureuse et tu pleures ! fit-il.

— Oui, je pleure... c'est la joie, c'est le bonheur !

Puis, approchant sa bouche de l'oreille du marquis, tout bas elle ajouta :

— Edouard, je t'aime !

C'était la première fois qu'elle le tutoyait.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11.

A la Confiance

11, Rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

B-6

Pour BALS et SOIRÉES

CRÊPON pure laine, 100 cm, cul, crême, rose, vert, etc., le mètre . . . . . Fr. **1 50**
TOILE laine brodée 100 cm, teintes nouvelles, le mètre . . . . . Fr. **2 75**
SATIN Duchesse tramé en toutes nuances, le mètre . . . Fr. **1 50**
SURAH pure soie, grand assortiment de teintes, le mètre . . . . . Fr. **3 50**

BARÈGE, MOHAN, LINOS, ONDULÉ.
CYGNE pr garnitures, **DENTELLES et RUBANS** en très grand choix.
GANTS de soie teintes claires, très longs, la paire Fr. **2 25**
GANTS Mousquetaires, Suède et glacés, jusqu'à 15 boutons, en blanc et crême.

BAS coton, nuances claires, la paire . . . . . Fr. **0 50**
BAS mi-soie, nuances claires, la paire . . . Fr. **3 75**
ÉVENTAILS plumes . . . . Fr. 2 50
Grand choix d'ÉVENTAILS plumes et gaze.

Le Docteur GEIB

a repris ses consultations et ses visites. Consultations tous les jours de 1 à 2 h.

47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47

au rez-de-chaussée.

Spécialités pour ses consultations: **Maladies des organes respiratoires, de poitrine, du cœur, des nerfs et des voies urinaires.** 1335-2

MUSIQUE

M. Paul DROZ, **clarinettiste,** se recommande pour des **leçons.** — S'adresser rue de la Serre 55, ou Boulevard de la Capitaine 1. 1400-6

ETUDE
DE
Ch.-Ed. Ohnstein
Avocat et Notaire
47, Rue de la Serre, 47

A louer immédiatement un beau **logement** de 7 chambres, au centre de la localité. — S'adresser en l'Etude indiquée ci-haut. (H-349-c) 1401-4

A vendre

en bloc, l'agencement et les marchandises d'un **magasin de musique.** — S'adr. de suite en l'**Etude A. Monnier,** rue Neuve 6, entrée par la Place du Marché. 1410-3

BICYCLETTES SUNLIGHT

Première Marque Anglaise

N'achetez aucune Machine avant d'avoir demandé le **Catalogue 1895**, envoyé **franco** à tous. Ecrire 1235-9

THE SUNLIGT CYCLE Co
à **BRUXELLES** (Belgique) r. des Palais 139

AGENTS DEMANDÉS

Tailleur. Un très bon tailleur se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Réparation. Nettoyage et dégraissage. Travail prompt et soigné. Prix modique. — S'adresser **rue de l'Envers 26,** au rez-de-chaussée, à gauche. 1213-3

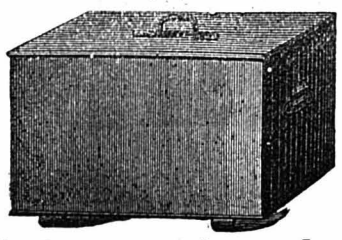

Déménagement prochain

LIQUIDATION
à GRAND RABAIS
de tous les 466-11

Articles de ménage

formant le stock du magasin

L.-A. CHALIER

Passage du Centre.

Caisses à cendres et Couleuses exceptées

Sols à bâtir

A vendre rue du Doubs, près de l'Eglise indépendante, deux magnifiques sols à bâtir. Situation exceptionnelle. Prix modérés. Facilité de payement. — S'adresser à M. Louis Reutter, architecte, rue de la Serre 83. 212 2

Veuve A.-H. Calame
rue de la Demoiselle 74.
PAPETERIE - MERCERIE
Fournitures de Bureau et d'Ecole
Fournitures pour Tailleuses.
Thé - Chocolat
Tabacs & Cigares 11252-58

Atelier. On demande à louer un **atelier de MENUISIER.** 1309-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tout

est relatif dans ce monde. Il n'y a qu'une seule exception à cette règle générale : c'est le **prix unique et maximum de 35 francs** auquel j'offre mes **pardessus** et mes **complets de premier choix ;** car si ce prix était en rapport avec la qualité, il serait au moins du double. C'est du reste le cas dans la plupart des autres magasins qui vendent la même qualité ; tandis que, pour la marchandise offerte par certains commerçants qui essaient de vendre au même prix que moi, ou approchant, la bonne qualité brille par son absence. Tout personne soucieuse de ses intérêts fera donc, avant d'aller ailleurs, une visite à mes vastes magasins où les plus chics **complets,** en Cheviot, en Buxkin, en Diagonale

ou

en laine peignée, même croisés, couleurs et dessins les plus variés et les plus nouveaux, les plus beaux **pardessus, manteaux à pèlerine, flotteurs** tout doublés flanelle ou tartan, **manteaux militaires** extra-chauds (drap ordonnance suisse) se vendent au **prix unique et maximum de 35 francs.** Cette innovation n'est pas seulement étonnante; elle est surtout utile à chacun, car elle fournit au plus humble mortel l'occasion de s'habiller élégamment, sans toutefois dépasser pour cela son modeste budget; or y a-t-il

rien

de plus essentiel que cette chose-là, de nos jours surtout où, malgré le dicton, l'habit fait trop souvent le moine ! Toujours en magasin un immense assortiment de **pantalons** à **8, 10, 12, 14,** les plus fins, en Elbeuf, à **15 francs; robes de chambre,** non plus ultra, **18, 22** et **27 francs** (garnies de velours) ; **coins de feu,** qualité extra, à **15 francs,** au choix ; **gilets de chasse** (spencers), très chauds, à **6, 8, 10, 12,** les meilleurs à **15 francs; habillements** et **manteaux** pour **garçons,** N° 1, **6 francs; pardessus** et **pèlerine Lorraine,** avec capuchon mobile, N° 1, **5 francs ; habits-jerseys** (tricots) pour garçons, Nos 1, 2 et 3, **6 francs.**

Se recommande, 1381-1

J. NAPHTALY

9, Rue Neuve, 9

Les magasins sont ouverts le dimanche.

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY, rue Léopold Robert 47,** à la CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après midi. 5729-28

HOMEOPATHIE complexe

Pour répondre au désir qui lui a été exprimé M. **L. JAQUES,** ancien missionnaire, se met à la disposition des malades pour consultations médicales. Il recevra Mardi prochain, **5 Février, au LOCLE, Recues n° 106, de 1 h. à 5 heures,** et à **CHAUX-DE-FONDS, Mercredi prochain 6 Février,** chez **M. Ducommun, rue du Doubs n° 67, de 1 h. à 5 h. du soir.** 7779-4

Magasin alimentaire

157 RUE DU NORD, 157

Fruits et **Légumes frais, Charcuterie fine, Beurre frais** de table, première qualité, **Fromage gras,** etc.

Bon **Vin rouge,** depuis **30 cent.** le litre. 1365-3

Vin blanc et **Bière** en bouteilles.

Epicerie. A remettre pour Saint-Georges ou avant un magasin d'épicerie bien achalandé et clientèle, avec logement de deux pièces, cuisine et grandes dépendances.

S'ad. au bureau de l'Impartial. 1084-1

Dans toutes les Epiceries

3671-23*

Neige. Les propriétaires qui auraient de la neige à faire enlever, peuvent s'adresser à M. Abram Girard, voiturier, rue de la Paix 67. 1268-2

AVIS

Nous avons l'avantage d'informer notre nombreuse clientèle et le public en général que nos domicile et ateliers, anciennement **Granges 9** sont transférés

19, Rue du Stand 19, angle de la rue de la Demoiselle.

Nous nous recommandons pour tous les travaux concernant notre profession.

DANCHAUD, Entrepreneurs

de **Maçonnerie, Cimentage, Gypserie, Peinture en bâtiments, Décoration, Enseignes,** etc., etc.

1329-2

Installation complète d'Ateliers pour

l'Oxydage en noir-noir des boîtes **ACIER et MÉTAL**

Procédé par L'ÉLECTRICITÉ,
Procédé par LE FEU,
Procédé par LA VAPEUR.

Mes trois nouveaux procédés sont rapides et fournissent les plus beaux résultats possibles.

CALAME-STATTMANN, rue du Progrès 63.

INSTALLATION complète d'ATELIERS pour

la Dorure, l'Argenture et le Nickelage des Boîtes de Montres

par mes nouveaux procédés fournissant les meilleurs résultats qu'on puisse exiger.

CALAME-STATTMANN, rue du Progrès 63.

INSTALLATION complète d'ATELIERS de

Galvanoplastie en **or,** en **argent** et en **cuivre,** par mes nouveaux procédés **permettant la reproduction la plus parfaite de surfaces polies et avivées.** 1045-2

Gravure galvanique, Gravure galvanoplastique, Damasquinage, Peinture au feu, Mat aluminium, Platinage, Palladiage, Iridiage, Cobaltage, Cuivrage, Dorure, Argenture et Nickelage de l'aluminium.

CALAME-STATTMANN, rue du Progrès 63, CHAUX-DE-FONDS

Maison fondée en 1870. — Adresse télégraphique : **BREVET, Chaux-de-Fonds.**
Références et spécimens à disposition.

Toujours en magasin

de beaux et bons **Régulateurs** depuis **15 fr., horloges** depuis **12 fr., pendules neuchâteloises, réveille-matin, régulateurs à musique,** provenant des meilleures **fabriques d'Allemagne.**

Payement à termes. Au comptant, 2 % d'escompte.

Chez M. **Emile Hoffmann-Rentsch,** à **Cernier** (Val-de-Ruz).

Spécialité de **rhabillages** de la pendule neuchâteloise. Sur demande par carte postale, on se rend à domicile. 15990-20

138-20

Tailleuse. Une bonne tailleuse se recommande pour tout ce qui concerne sa profession ; elle s'occupe aussi de raccommodages et de lingerie. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 1er étage, à droite. 1210-1

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Ed. Schneider

4, RUE DU SOLEIL 4.

BŒUF FRANÇAIS extra, première qualité, à 80 c. le demi-kilo.
Beau GROS VEAU, première qualité, à 70 c. le demi-kilo.

Bien assortie en **PORC FRAIS, Salé et Fumé,** et excellentes **SAUCISSES au foie et à la viande.**

Apportez un verre pour la **Moutarde de Dijon,** elle est tous les samedis gratis.

1314-5 Se recommande.

Pommes de terre

A vendre de belles pommes de terre **Magnums** à **1 fr.** la mesure ou **6 fr. 50** les 100 kilos, rendues franco à domicile.— S'adresser chez M. Burnier-Schwab, **rue du Collège 10.** 1337-5

Mlle PAULINE SERMET
successeur de
P. Savoie-Petitpierre
Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Pour BALS !

Gants et Bas de soie, Echarpes, Châles de soie, Crêpe de Chine teintes nouvelles pour garnitures.

AGRAFES nouveauté. 9670-26
EPINGLES fantaisie.
Grands BOUTONS d'acier.

Laines à tricoter, qualité excellente à prix avantageux.

Bas, Guêtres, Mitaines, Echarpes, Jupons, Capuchons.

Spécialité de CORSETS

Boulangerie

à louer de suite ou pour le 23 avril 1895, dans un quartier populeux de la localité. — S'adresser à M. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 919-1

Bois de foyard

A vendre une vingtaine de toises foyard, cartelage, à **46 fr.** les quatre stères, rendus à domicile. Bois remisé depuis l'automne. — S'adresser à M. D. Bernard, menuisier, Bel-Air 14, chargé de la vente. 1202-1

Café VAUDOIS

Fondues à toute heure
ESCARGOTS
Tous les jours 13019-33*

Choucroute de Strasbourg
avec Viande de porc assortie.
Saucisses de Francfort.

Se recommande, **Georges Laubscher.**

Brasserie Hauert

Rue de la Serre 12 11803-44*

TOUS LES JOURS

Choucroute de Strasbourg
avec Viande de porc assortie

Tous les Mercredis soir,
TRIPES à la Mode de Caen

On sert pour emporter

EGREFINS

30 c. le demi-kilo.

Je ne fournis que des produits de première fraîcheur, je garantis la marchandise non gelée. 1178-2

Beaux gros Lièvres

3 fr. 75 la pièce.

Se recommande au mieux,

ALFRED LŒLIGER

COMESTIBLES

Bâle

Représentant à la Chaux-de-Fonds:

C.-E. BOURQUIN.

29, rue du Nord 29.

40 articles -- fr. 8.50

La maison soussignée expédie à partir d'aujourd'hui, et tant qu'il y aura provision, à chacun

presque gratuitement

un groupe

d'Articles de ménage

indispensables à toute famille, consistant en 40 pièces de services de table magnifiques.

12 couteaux de table élégants, manches d'un brillant argentin, avec fourchettes élégantes pareilles.
6 cuillères lourdes en bon argent Brittania.
6 cuillères à café, très gracieuses, véritable argent Brittania.
6 chevalets à couteaux, en cristal anglais.
6 tasses avec différentes peintures.
3 coquetiers magnifiques, argentés.
1 passoire à thé, élégamment argentée.

40 pièces. 500-7

Les services de table ci-dessus coûtaient, il y a quinze jours, 25 à 30 fr. et seront cédés dès ce moment, vu que la maison désire rentrer au plus vite dans ses fonds, contre envoi de fr. 8.50 seulement ou contre remboursement.

Qu'on se dépêche de faire les commandes; la provision est grande mais le nombre des demandes de ce groupe magnifique est plus grand encore. — Seul dépôt chez

M. Apfel,

VIENNE I, Fleischmarkt n° 6/20.

Tailleur. Un bon tailleur se recommande pour tous les travaux concernant sa profession, ainsi que **dégraissage** et **réparations** en tous genres. On travaille également en journées; ouvrage prompt et soigné. Prix très bas. — S'adresser à M. Henri Fehr, rue de la Charrière 16, au rez-de-chaussée. 1307-3

Faillite Gustave BOLLE

Marchand de tabacs et cigares

L'administrateur de la masse en faillite Gustave Bolle offre à remettre en bloc toutes les marchandises comprises dans l'actif, ainsi que l'agencement du magasin.

Les locaux, soit : magasin, arrière-magasin et logement, situés rue Léopold Robert 6, peuvent être repris à bail par l'amateur.

S'adresser pour voir les marchandises et visiter les locaux, à M. A. Bersot, notaire, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds, chargé de recevoir les offres. 1062-1

Les 14540-48

Suppositoires à la Glycérine

préparés à la **Pharmacie de la Grand'Rue, GENÈVE,** sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la

Constipation

Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants **fr. 1»50,** pour adultes **fr. 2** et **fr. 2»50.** — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guebhardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

Prés à louer

A louer pour le 23 Avril 1895, les terres labourables d'une propriété située aux environs de la Chaux-de-Fonds. Ces terres, à proximité desquelles se trouve un bâtiment à usage de remise pour les fourrages, sont dans un très bon état d'entretien et conviendraient tout spécialement à un bon voiturier ou à un brasseur disposant de plusieurs chevaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de M. HENRI VUILLE, gérant, rue St-Pierre 10. 1082-2

A louer pour St-Georges

ou avant si on le désire :

Premier étage de trois pièces et bout de corridor.

Deuxième étage de trois pièces et alcôve.

Pignons de deux pièces.

S'adresser à **A. NOTTARIS,** entrepreneur, rue de la Paix 53B. 501-4

THÉ PURGATIF DE CHAMBARD

LE CENTAURE

Se méfier des Contrefaçons et refuser toute Boîte qui ne serait pas revêtue de la *Marque de Fabrique* "LE CENTAURE" reproduite ci-dessus.

Composé exclusivement de feuilles et de fleurs, le **Thé Chambard** *est un purgatif sûr, dont le goût très agréable et l'action douce, ne causant aucune fatigue, conviennent aux personnes les plus difficiles, aux tempéraments les plus délicats. Son emploi ne réclame aucune précaution particulière, n'exige aucun changement dans les habitudes ou le régime.*

C'EST LE PLUS AGRÉABLE ET LE MEILLEUR DES PURGATIFS.

Le **THÉ CHAMBARD** est toujours efficacement employé pour rétablir et assurer le fonctionnement régulier des voies digestives. C'est le meilleur remède de la **Constipation** et des malaises qui en dérivent : **Maux de tête, Eblouissements, Perte de l'appétit, Nausées, Digestions difficiles, Ballonnement du ventre,** etc.

L'usage de ce Thé est particulièrement recommandé aux personnes sujettes aux affections qui réclament une grande régularité des garde-robes : **Congestions, Hémorrhoïdes, Eczéma,** etc.

Le **THÉ CHAMBARD** *se trouve dans toutes les Pharmacies :* **1f 25** *la Boîte.*

14063-7

Vente d'immeuble

L'Hoirie de J. GUILLOD-WUILLEUMIER exposera en vente aux enchères publiques son immeuble rue Léopold Robert n° 30, vis-à-vis du Casino, à côté de l'Hôtel des Postes. Magasins au rez-de-chaussée, trois étages pour bureaux et logements. Revenu annuel, 5200 francs. La séance d'enchères aura lieu le Lundi 11 février, dès les 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds. L'adjudication sera prononcée séance tenante.

Entrée en jouissance en St-Georges ou St-Martin 1895, au gré de l'acheteur.

Des offres seront reçues avant les enchères, s'adresser en l'Etude H. Lehmann & A Jeanneret, avocats et notaires, rue Léopold Robert 32, ou au bureau Challandes & Guillod, rue du Parc 58. 16638-4

Spécialité

d'Articles mortuaires

COURONNES en fer.
COURONNES en perles.
COURONNES en fleurs artificielles
COURONNES pour fossoyeurs.
COURONNES pour ensevelisseuses
BOUQUETS
GANTS 7833-118
BRASSARDS
MOUSSELINE
OREILLERS mortuaires.

AU

Grand Bazar du

Panier Fleuri

PATINS NORWÉGIENS

marque Esquimo

Bois à brûler. A vendre du beau bois de foyard, à **48 fr.** les 4 stères; des belles grosses branches de sapin, à **40 fr.** et du sapin rendu à domicile, au comptant. — S'adr. à M. Abram Girard, rue de la Paix 67. 1267-2

On demande

à acheter des **PROPRIÉTÉS** boisées. — Adresser les offres à M. Schmitt, directeur, au **Frambourg** (Doubs). 18-15

A LOUER

pour Saint-Georges 1895 quelques beaux LOGEMENTS modernes dans les prix de 450, 480, 500, 540 et 600 francs.

S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 946-7

A LOUER

pour St-Georges 1895 ou plus vite

dans une maison d'ordre, un bel APPARTEMENT de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances. 1101-5

S'adresser au bureau de l'Impartial.

EMPRUNT

On demande à emprunter la somme de **DEUX CENTS FRANCS** contre de bonnes garanties, remboursables par versement mensuel de 20 francs.— Adresser les offres par écrit, aux initiales **O. P. 1133,** au bureau de l'Impartial. 1133

Associé ou commanditaire

On demande pour une industrie d'avenir, un associé ou commanditaire de 25 à 30 mille francs. 1165-3

S'adresser à M. Jaquet, notaire, Place Neuve 12, Chaux-de-Fonds. 1165

PENDULERIE SOIGNÉE

A. Weber-Humbert

73, RUE DU DOUBS 73.

RÉGULATEURS à quarts, première qualité, Genre Cathédrale, dep. Fr. 62
RÉGULATEURS à ressorts et sonnerie, première qualité, depuis Fr. 40
RÉGULATEURS à poids et sonnerie, première qualité, depuis Fr. 52
PENDULES de Salon, sonnerie à quarts, genre Cathédrale. 10290-14

Qualité unique dans tous les genres; garantie absolue.

LE PATINAGE

sera ouvert

DIMANCHE, dès 1 h. après midi. H-374-C 1399

Pour cause de départ

à vendre une FONDERIE et bureau d'achat d'or et d'argent. On montrerait le nécessaire au preneur. Très avantageux pour personne ayant petit capital. — Offres sous **P. 370 C.,** à MM. **Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.** 1396-3

Etude Ch. BARBIER, not.

19, RUE DE LA PAIX 19.

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir :

Envers 35, pignon d'une pièce. 954-9

Progrès 2 et 4, appartements de deux pièces. 955

Progrès 9 a et 11 b, appartements de 2 pièces. 956

Terreaux 8, rez-de-chaussée de 3 pièces. 957

Industrie 7, premier étage de 3 pièces. 958

Terreaux 12, troisième étage de 4 pièces. 959

Progrès 9 a, rez-de-chaussée de 3 pièces. 960

Progrès 10 a, deux appartements d'une pièce chacune. 961

Hôtel-de-Ville 57, premier étage de 2 pièces. 962

St-Pierre 2, pignon à l'usage d'atelier. 963

LIBRAIRIE

CABINET DE LECTURE

Vve G. Bidognet

70, RUE DU PARC 70

Reçu un nouvel envoi de **Musique moderne,** pour piano, etc., à 50 cent. le morceau et 1 fr. 50 le cahier de 5 ou 6 morceaux. Excellent **Thé de Chine, Chocolat Suchard.** Abonnements 1895 à **Uberlandundmeer, Illustrirte Welt, Gartenlaube, Magasin Pittoresque,** etc. Se recommande. 1044

BRASSERIE GAMBRINUS

Rue Léopold Robert. 11805-60*

TOUS LES JOURS

Choucroute

avec

Saucisses et Viande de Porc assortie

SAUCISSES DE FRANCFORT

On sert pour emporter.

ESCARGOTS

GANGFISCH

Etude Paul ROBERT, Agent de Droit

27, Rue Léopold Robert 27.

Une maison de vins en gros de la Suisse romande, possédant déjà une bonne clientèle dans le canton demande un

Agent sérieux et actif

pour le canton de Neuchâtel. 1391-4

Etude de Jules JACOT, notaire

LE LOCLE

On offre à prêter

10,000 fr.

contre garantie hypothécaire en premier rang. 1390-3

Graveur de lettres. Un bon graveur de lettres se recommande à MM. les fabricants pour ce qui concerne sa partie; travail prompt et soigné. Il se recommande également aux peintres en cadrans pour la gravure servant au décalquage. — S'adr. rue de la Demoiselle 99, au 2me étage, à gauche. 1351-3

La BAGUE médico-galvanique

Raspail

la seule destinée, par sa composition spéciale, pour décomposer et éliminer les poisons qui circulent sur les nerfs, a rendu de tels services, qu'elle est aujourd'hui recherchée comme le seul remède simple employé avec le plus grand succès contre les **névralgies,** les **affections nerveuses,** les **rhumatismes, l'intoxication mercurielle,** etc.

Bague simple ou double courant (similor). — Bague blanche double courant, plaquette argent (forte). Prix, **3 fr.** — Solidité garantie.

Seuls dépôts : CHAUX-DE-FONDS, M. **Jules BOCH,** Objets d'Art; NEUCHATEL, M. **Pascal Mario,** horloger, ou écrire au **Dépôt général,** M. BRESSLER, à **Florissant** près **Genève** qui envoie contre rembours. 11472-6

Point d'autres dépôts.

Se méfier des contrefaçons.

Fritz NUSSBAUM - LANDRY

Messager

CHAUX-DE-FONDS - ST-IMIER

Dépôts chez

M. Victor Paux, magasin de cigares, rue du Versoix 1.

MM. Schanz frères, fournitures d'horlogerie, rue Neuve 14.

M. A. Paux, magasin de cigares, Hôtel Central. 1138

Pensionnaires. Il y aurait encore place pour quelques pensionnaires à l'**Hôtel de l'Aigle.**

ASSOCIATION LIBRE

des

CATHOLIQUES ROMAINS

du district de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 3 Février 1895

à 11 h. du matin

Assemblée Générale Réglementaire

à la grande salle de la Cure.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport sur la marche générale de l'Association pendant l'année 1894.
3. Rapport du caissier.
4. Nomination de quatre membres du Comité.
5. Proposition d'un nouvel emprunt.
6. Divers.

827-1 **Le Comité.**

Rhabillages de boîtes

en tous genres

OR, ARGENT MÉTAL ET ACIER

GUSTAVE PAUX-BRENET

11. Rue du Parc 11.

Réhauts, Grandissages de platines, Sertissures de cadrans, Contours, Gardes-poussière. 1117

Spécialités Email, Couleurs et Niel.

Ouvrage soigné et garanti. Prompte livraison

Etude A. BERSOT, Notaire

RUE LÉOPOLD ROBERT 4

A LOUER

de suite ou pour Saint-Georges 1895 :

Grenier 26. Logement de 4 pièces et dépendances, au 1er étage.
— Pignon de 2 pièces et dépendances.
Puits 8. Logement de 3 pièces, cuisine et dépendances.
Premier Mars 8. Petit logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. 1236-2

Pension. **Rue de la Serre n° 8,** au 1er étage, on demande quelques pensionnaires et rations. Prix raisonnables. 1159

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Imperméabilité garantie

LA **Corio Méleine** LA

GRAISSE

la meilleure et la plus économique

pour l'entretien et la conservation de la

Chaussure.

Elle donne à tous les cuirs, qu'ils soient vieux ou neufs, une souplesse extraordinaire

A. Courvoisier, fabricant

La Chaux-de-Fonds.

DÉPÔTS chez:

Epicerie **Paul Giroud,** r. du Doubs 139.
Epicerie **Ch.-F. Redard,** r. du Parc 11.
Epicerie **A. Breguet,** rue du Temple Allemand 23.
Epicerie **Gust. Vullième,** Terreaux 18.
Epicerie **Alf. Jaccard,** Demoiselle 37.
Epicerie **Nicolet,** rue de la Paix 39.
Cordonnerie Nationale, rue Léopold Robert 28 B.
Bazar Parisien, rue Léopold Robert 46.
» Succursale, Place du Marché 2.
Epicerie **Brandt,** rue de la Demoiselle 2.
Epicerie **Hirsig,** rue du Versoix 7.
Epicerie **Krummenacher,** rue du Parc, n° 35, et chez
A. Courvoisier, rue du Marché. 1.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Aux Graveurs! Restant veuve avec six enfants, je me recommande à la sympathie des ateliers de graveurs pour tous les ouvrages genres anglais concernant la ligne-droite, ainsi que ponr les polissages de fonds or. 1392-3
Veuve **Louise Beck,** rue de l'Industrie 22

Un homme de confiance, ayant l'habitude de conduire les moteurs à vapeur et à pétrole, ainsi que la lumière électrique, cherche emploi relatif à ses aptitudes ; à défaut s'offre comme homme de peine. — S'adresser sous chiffres **L. N. 1402,** au bureau de l'Impartial. 1402-2

Un remonteur et démonteur ancre et cylindre, demande de suite de l'ouvrage à la maison. — S'adr. rue de la Serre 39, au rez-de-chaussée. 1403-3

☛ On se recommande pour des raccommodages de lingerie et des tricotages. — S'adresser rue Jaquet-Droz 25, au 2me étage. 1414-3

Modiste. Une jeune fille de toute moralité cherche une place comme ouvrière modiste. 1421-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Une fille de 27 ans, forte et robuste, demande pour le courant de février, une place dans une bonne maison. 1415-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un horloger sérieux et capable de diriger la fabrication, ayant fait les échappements ancre et cylindre, repassages et remontages, habile acheveur-termineur, demande place. Sérieux certificats à disposition. 1285-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Plantages. Un planteur de la localité entreprendrait encore quelques cartons de plantages ancre, en petites pièces, à défaut, des grandes pièces bon genre. Echantillons à disposition.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 1291-2

Un jeune homme de toute moralité demande un emploi dans un magasin. — S'adresser à M. E. Jacot, forestier, rue du Progrès 113a. 1284-2

Servante. Une fille cherche de suite une place pour faire le ménage. — S'adresser rue de l'Industrue 7, au rez-de-chaussée. 1325-2

Bonne d'enfants. Une jeune fille honnête et active cherche une place comme bonne d'enfants dans une bonne famille. — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au 2me étage. 1194-1

Pivotages. On demande des pivotages ancre, ainsi que des **sertissages** de moyennes. 1203-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Limeur d'aciers. On demande à faire des limages d'aciers, dans n'importe quel genre ou des posages de mécanismes. Travail prompt et fidèle. — S'adresser rue du Doubs 25, au sous-sol. 1205-1

Une peintre en romaines et chiffres demande du travail de suite soit à domicile, soit à l'atelier. — S'adr. rue du Progrès 81, au 2me étage. 1215-1

Servante. Une personne de toute moralité demande une place dans un petit ménage soigné. — S'adresser chez M. Schweizer, passage du Centre 5. 1222-1

Rouages. On demande de suite dans un comptoir des Brenets, un bon ouvrier pour faire les rouages. Preuves de capacités et bonne conduite exigées. 1406-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. On demande un ouvrier graveur bien au courant du genre anglais soigné. — S'adresser chez MM. Gostely frères, à Renan. 1398-3

Apprenti. On demande de suite un apprenti **gainier.** — S'adresser rue Léopold Robert 48, au 2me étage. 1404-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille comme commissionnaire. — S'adresser à MM. Junod fils & Cie. 1405-3

Apprentie. Une jeune fille de toute moralité pourrait entrer comme apprentie **polisseuse** de boîtes or et argent. 1416-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une servante de toute moralité, sachant faire un ménage et aimant les enfants. — S'adresser Place Neuve 8, au 1er étage. 1393-3

Servante. On demande pour dans le courant du mois de février, une bonne servante sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1273-4

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue de l'Industrie 13, au rez-de-chaussée, au fond du corridor. 1368-2

Remonteur. Au comptoir **J. Gabus-Guinand,** aux **Brenets,** on demande de suite un bon démonteur et remonteur pour petites pièces à clef et à remontoir, pour travailler au comptoir. Inutile de se présenter sans avoir grande habitude de ces genres.
A la même adresse, on en sortirait de suite à démonter et remonter à la maison. 1354-2

Polisseuses. On demande de suite deux bonnes ouvrières polisseuses de cuvettes argent, ainsi que deux **apprenties** ou **assujetties** qui seront logées et nourries chez leur patron. — S'adresser chez M. Ch. Krebs-Jacot, Chemin des Etangs 12, **Le Locle.** 1272-2

Pierristes. Deux bons tourneurs ou tourneuses sont demandés immédiatement. — S'adresser rue de la Balance 10b, au 2me étage. 1278-2

Emailleur. Un jeune ouvrier émailleur est demandé de suite à l'atelier Théodore R. Braun, à **Renan.** 1280-2

Garde-malade. On demande une bonne garde-malade. 1357-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements. 1292-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Assujetti. On demande de suite un assujetti emboîteur. — S'adresser rue de Bel-Air 11bis, au 1er étage. 1295-2

Commissionnaire. On demande un commissionnaire honnête. — S'adresser rue Jaquet-Droz 29, au 1er étage. 1279-2

Apprenti. Dans une maison de commerce de la localité, on cherche, pour le 1er février prochain, un jeune homme de bonne famille, intelligent, ayant fini ses écoles, comme apprenti.
S'adresser sous **P. 282 C.,** à l'Agence **Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds. 1281-2

Journalière. On cherche pour un petit ménage une personne honnête et active seulement pour le matin. — S'adresser rue du Progrès 3, au rez-de-chaussée, à gauche. 1311-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage. — S'adresser rue du Nord 59, au sous-sol. 1286-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire quelques travaux entre ses heures d'école. — S'adresser rue Léopold Robert 84, au rez-de-chaussée. 1288-2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon de 12 à 14 ans pour faire des commissions entre les heures d'école. 1290-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Fille. On demande pour le 18 février, une bonne fille connaissant tous les travaux du ménage. — Adresser les offres par écrit Case **48.** 1293-2

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant faire les travaux du ménage et aimant les enfants. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 2me étage, à droite. 1296-2

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue Léopold Robert 61, au 3me étage. 1297-2

Servante. On demande de suite une fille connaissant tous les travaux du ménage et pouvant s'aider au café-restaurant. — S'adresser chez M. Vigezzi, rue du Collège 14. 1324-2

Apprenti. On demande un jeune garçon, libéré des écoles, pour lui apprendre une bonne partie de l'horlogerie ; il serait nourri et logé si on le désire, ou rétribution suivant capacités. — S'adresser rue Jaquet-Droz 13, au 1er étage. 1031-2

Polisseuses. Deux polisseuses et deux AVIVEUSES sont demandées à la Fabrique de la Terrasse, au LOCLE. 1304-1

Un horloger habile, ayant l'habitude de la petite pièce et connaissant bien les échappements ancre, pourrait entrer de suite dans une maison d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, pour soigner la lanterne, décotter et achever. — Envoyer les offres sous **F. E. D. 1287,** au bureau de l'Impartial. 1287-1

Commissionnaire. Au comptoir, rue Jaquet-Droz 47, on demande de suite un commissionnaire actif. 1223-1

Jeune fille. On demande une jeune fille libérée des écoles pour s'aider au ménage. 1193-1
S'adresser au bureau de l'Impartial

Polisseuses. On demande pour Bienne, de suite ou dans la quinzaine, deux bonnes polisseuses de cuvettes sur or et argent. Bon gage et ouvrage suivi. 1196-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de cuvettes or pour faire quelques henres par jour. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. Bonne rétribution. 1187-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une jeune fille honnête comme servante dans un ménage sans enfants. — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au 2me étage. 1195-1

Servante. On demande une personne d'âge mûr pour tout faire dans le ménage. - S'adresser rue de la Ronde 9, au restaurant des Gourmets. 1204-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Promenade 12a, à gauche. 1191-1

Fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'ad. rue de la Chapelle 3, au 2me étage.
A la même adresse, à louer une CHAMBRE meublée. — S'adreser rue de la Chapelle 3, au 2me étage. 1214-1

Servante. On demande comme servante une jeune fille honnête et laborieuse, connaissant les travaux du ménage. 1216-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Une servante formée et honnête est demandée. Bon gage. — S'adresser à 1 heure ou à 7 ½ heures du soir, rue du Temple Allemand 45, au 2me étage, à gauche. 1184-1

Apprenti. graveur. — On demande un apprenti S'adresser chez M. Monard, rue de la Charrière 23. 1186-1

Servante. On demande pour entrer de suite une bonne fille sachant bien faire les travaux d'un ménage. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. Bon gage si la personne convient.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1188-1

Petit logement à louer pour Saint-Georges 1895, une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage. 1411-6

Magasin. A louer pour St-Georges, un magasin avec logement. — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au 1er étage. 1412-6

***Logement** de deux chambres, cabinet au bout du corridor et dépendances, à remettre pour St-Georges 1895, à des personnes d'ordre. Belle situation.*
S'ad. au bureau de l'Impartial. 1395-6

Appartement. A louer pour août 1895 un bel appartement moderne avec balcon, composé de 4 chambres, deux alcôves, corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Léopold Robert n° 78, au 2me étage. 1427-3

Chambre. A louer de suite une grande chambre meublée, à deux fenêtres, pour messieurs d'ordre ou gens mariés. — S'adresser rue de l'Industrie 18, au rez-de-chaussée 1407-3

Chambre. A louer une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Paix 83, au 1er étage, à droite.
A la même adresse, on prendrait un ou deux **pensionnaires** solvables. 1417-3

Chambre. A remettre une chambre meublée, indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue du Progrès n° 83, au 2me étage. 1420-3

Chambre. Un monsieur tranquille offre à partager sa chambre avec un monsieur de toute moralité et travaillant dehors ; la chambre est chauffée et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 15, au rez-de-chaussée. 1394-3

Appartements. A louer pour St-Georges 1895 de beaux appartements modernes de 3 pièces avec dépendances et bien situés, et un dit de 5 pièces dont une chambre à 3 fenêtres.— S'adr. rue de la Demoiselle 41, au premier étage, à gauche. 14767-38

Logements. A louer de suite ou pour St-Georges 1895, plusieurs beaux logements bien exposés au soleil, composés de 2 et 3 pièces, avec dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 807-4

Pour St-Georges 1895, à remettre au centre du village un beau LOGEMENT composé de trois grandes chambres, deux alcôves, cuisine et dépendances. — S'adr. rue Neuve 2, au 3me étage, à droite. 454-4

Logements. A louer pour Saint-Georges 1895, encore quelques beaux logements de 2 chambres, alcôve, corridor et dépendances, ainsi qu'un beau **sous-sol** de 3 pièces, le tout bien exposé au soleil levant. Maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 1126-3

Magasin. A louer pour St-Géorges, un local pouvant servir comme magasin ou déballage. — S'adresser chez M. Heimerdinger, coiffeur, Place Neuve 6. 1198-3

Pignon. A louer pour St-Georges 1895, dans une maison d'ordre, un pignon composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue de la Place d'Armes 12 b, au 1er étage. 1128-3

Appartements. A remettre pour St-Georges 1895, rue Fritz-Courvoisier 38, un appartement de 3 pièces et dépendances ; plus de suite, un appartement de 3 pièces. — S'adresser à Mlle Mathey-Junod, rue Fritz Courvoisier n° 38, au 1er étage. 976-3

Chambre. Dans une maison d'ordre, à louer de suite une jolie chambre meublée, indépendante et au soleil, à une personne de toute moralité et solvabilité. — S'adresser à M. A. Jacot, rue de la Demoiselle 12. 1372-2

Chambre. A louer pour le 15 février, une chambre meublée et chauffée, à une personne de toute moralité, travaillant dehors. 1274-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée, située au 1er étage. — S'adresser rue Fritz Courvoisier n° 2. 1275-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée et un **atelier** de 5 fenêtres, pour horloger. — S'ad. à la Boulangerie rue du Progrès 53. 1276-2

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, chauffée, indépendante et au soleil levant, à un ou deux messieurs de toute moralité, solvables et travaillant dehors. — S'adresser rue du Soleil 13, au 1er étage. 1289-2

Chambre. A louer, dans une maison d'ordre, de suite ou pour plus tard, une grande chambre indépendante et exposée au soleil. 1299-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée, au soleil levant et avec une alcôve, à des messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 17, au magasin. 1242-2

Appartement. A louer aux environs de la Chaux-de-Fonds, dans une maison moderne, un bel appartement composé de 3 pièces, cuisine et toutes les dépendances, avec part de jardin, ainsi qu'un bel **atelier.** Le tout conviendrait à un planteur d'échappements, termineur ou toutes autres parties. Prix modérés. 605-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. A louer, pour le 23 avril 1895, rue Fritz-Courvoisier 8, un 2me étage de 3 pièces et 2 alcôves ; de suite, une grande CAVE ; rue de l'Industrie 3, un rez-de-chaussée de 3 pièces, pour St-Georges. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Demoiselle n° 29. 1025-2

Pignon. A louer pour le 15 février un beau pignon de 3 pièces avec cuisine, corridor et dépendances. Prix, 400 fr. S'adresser à la boulangerie rue de la Demoiselle **126.** 1052-5*

LOCAL. A louer de suite ou pour St-Georges, un local pouvant servir comme **MAGASIN** ou **REMISE** et situé au centre de la localité. Prix modique. — S'adresser chez M. J. Gæhler, Place Neuve n° 10. 709-14*

Chambre. A louer une chambre meublée au soleil et indépendante. — S'adresser rue Léopold Robert 62, au 4me étage, à droite, 15235-31*

Rez-de-chaussée pouvant être aménagé pour **magasin** ou **atelier** est à remettre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 7 au 1er étage. 12805-35*

Logement. A louer pour St-Georges 1895, 2 beaux logements de 3 pièces et dépendances. — S'adresser à Jean Kurt, rue du Soleil 3, au 3me étage. 14487-37*

Logements. Pour St-Georges 1895, à remettre plusieurs magnifiques logements bien exposés au soleil, de 3 et 4 pièces; deux pourraient être loués de suite. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 14560-66*

Logement. A louer de suite un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, situé au soleil. — S'adr. rue des Fleurs 18, au 2me étage. 1197-1

Chambre. On offre à partager une belle chambre meublée avec une demoiselle de toute moralité, dans une famille honnête ; on donnerait la pension si on le désire. 1199-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A remettre de suite ou plus tard, une chambre meublée, située au soleil levant et indépendante. — S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 1er étage, à droite. 1208-1

Chambre. A remettre de suite et à bas prix, une chambre à deux fenêtres avec part à la cuisine. — S'adresser rue de la Ronde 41, au sous-sol. 1207-1

Chambre. On offre à partager une chambre à 2 lits, avec un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 67, au 1er étage. 1218-1

Chambre. A louer une chambre à deux fenêtres, meublée, on peut y travailler si on le désire. A la même adresse, à vendre un bon **chien de garde** élevé aux environs. — S'adresser à M. Egé, rue des Fleurs 15, au 2me étage, à gauche. 1219-1

Chambre. A louer de suite ou pour la fin du mois, une chambre meublée, à un ou deux messieurs. — S'adresser rue du Rocher 12, au rez-de-chaussée, à gauche. 1220-1

Chambre. A louer à un monsieur de moralité une chambre meublée au soleil. — S'adresser rue du Puits 18, au 2me étage, à droite. 1185-1

On demande à louer à proximité du village, un petit **appartement** si possible avec lessiverie. 1409-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer pour le 1er Mars un PIGNON ou un logement de 2 pièces. — S'adresser à M. Lesquereux, Café de Tempérance, Place Neuve 12. 1345-3

Un ménage de 2 personnes tranquilles et solvables demande à louer un APPARTEMENT de 2 pièces, au 1er ou au 2me étage, au soleil et dans une maison d'ordre. 1349-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer une **machine à nickeler.**
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1320-2

On demande à acheter de rencontre, un **bureau** à trois corps. 1425-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter de suite un jeu de **billes de billard** encore en bon état. — S'adr. Brasserie **Gambrinus.** 1426-3

On demande à acheter d'occasion un outil à incliner les roues d'ancre, à la main. — S'adr. rue de la Demoiselle 83, au 2me étage. 1348-3

On demande à acheter d'occasion une **banque de magasin** avec tiroirs. 1321-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion un **coffre-fort** incombustible et bien fabriqué. 1266-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute de place une VITRINE avec buffet dans le bas et 3 tiroirs au milieu, 1m20 de haut sur 1m de large. — S'adresser à M. Raoul Brandt, coiffeur, à **Sonvillier.** 1408-3

A vendre d'occasion, un magnifique buffet de service en noyer poli, deux secrétaires, lavabos, canapés, lits complets en noyer et en fer, lits d'enfants, commodes, tables de nuit et à ouvrage, chaises, buffets en bois dur, tables pliantes, régulateurs, réveils, glaces, cadres, pupitre en fer pliant pour musique, chaise escabeau, marmite à vapeur, potager à gaz avec les accessoires, un grand tapis de salon, une paire de baldaquins dorés et divers autres objets. **Achat et vente de meubles d'occasion.** — S'adresser à M. **S. Picard,** rue du Grenier 3, au 2me étage. 990-3

A vendre un PIANO usagé mais en bon état, bois palissandre.
S'adresser sous chiffres **O. 371 C.,** à MM. **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 1397-3

A vendre un secrétaire, deux tables de nuit et plusieurs lavabos avec et sans miroirs. — S'adresser rue de la Serre 71. 1419-3

A vendre trois petits **CHIENS** de race. — S'adresser au Grand Hôtel Central. 1327-2

A vendre un bon **PIANO** pour commençant, avec une méthode et quelques cahiers de musique, le tout pour **250 fr.** 1339-3
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

A vendre une commode, un canapé, diverses tables, pupitre, lanterne pour montres, le tout comme neuf et à prix avantageux. — S'adresser rue des Granges 9, au 1er étage, à gauche. 1212-1

A vendre ou à louer un beau lapidaire avec établi bois dur, une machine à arrondir avec 18 fraises et une machine à tailler. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 1er étage. 1221-1

Perdu. Une jeune fille a perdu, depuis la rue du Parc 16 à la boulangerie Kollros, **un billet de 50 fr.** — BONNE RÉCOMPENSE est assurée à la personne qui le rapportera rue du Progrès 28, au rez-de-chaussée, à gauche. 1328-3

Perdu dans les rues du village, depuis quelques jours, un long **boa noir.** — Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 1252-2

Un petit chien brun noir, sans collier, s'est perdu dimanche à la nuit, dans le quartier de l'Abeille. — Prière à la personne qui en a pris soin d'en aviser, r. de la Demoiselle 113, au pignon. 1246-2

Trouvé. Un beau chien Bouledogue, rayé brun-noir, âgé d'environ 18 mois, sans collier et sans plaque, est à réclamer au Poste de Police, à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à samedi soir, à 4 heures. 1282-1

Monsieur et Madame Charles Eppler-Racine, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Léopold Racine-Wenger et leurs enfants, à Bienne, Monsieur et Madame Jules Racine-Miserez et leurs enfants, à Granges, Madame Pauline Juillerat-Racine, Monsieur et Madame Payot-Racine et leur enfant, à St-Imier, Monsieur James Daulte-Racine et ses enfants, à Delémont, ainsi que les familles Racine, à St-Imier et à St-Louis (Amérique), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Sophie-Jenny RACINE née Jaquet,

décédée vendredi, à l'âge de 73 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 3** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue du Parc 74.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1413-1

Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au ciel. Amen.

Monsieur et Madame Paul-Auguste Thiébaud-Sterky et leur enfant, Monsieur et Madame Edouard Thiébaud et leurs familles, à Lausanne, Monsieur et Madame Emile-Henri Thiébaud, à Paris, Monsieur et Madame Jules Rietschi-Thiébaud et leur enfant, à Veynes (France), Mesdemoiselles Laure, Mathilde et Elisa Thiébaud, à Paris, Monsieur et Madame Louis Boillot-Thiébaud, à Bourg (France), ainsi que les familles Thiébaud, L'Eplattenier, Challandes, Berthoud et Sterky, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qui vient de les éprouver en la personne de

Mme Anaïse THIÉBAUD née L'Eplattenier,

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui vendredi, à 2½ h. de l'après-midi, dans sa 66me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 Février 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 4** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire : Hôpital.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1422-1

Les membres des Sociétés suivantes :
Société des Graveurs et Guillocheurs, Société mutuelle helvétique, Société de Tir aux Armes de Guerre,
sont priés d'assister lundi 4 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame **Anaïse Thiébaud,** mère de M. Paul-Auguste Thiébaud, leur collègue. 1423-1

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi. Ps. XXIII, 4.

Madame veuve Corlet, ses enfants et petits-enfants, Madame veuve Fanny Chopard, Madame veuve Fanny Allenbach et ses enfants, les familles Allenbach, Corlet et Jacot, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère et parente,

Madame Virginie ALLENBACH née Jacot,

que Dieu a rappelée à Lui vendredi, à minuit, à l'âge de 87½ ans, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 4** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Promenade 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1424-1

La bonne CUISINE à la MINUTE

Aussi nourrissants qu'économiques les **Potages à la minute** perfectionnés par **Maggi**, préparés à l'eau seulement, sont parfaits. Ils sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie à 10 centimes la tablette de deux bons potages *.

La bonne ménagère n'oubliera pas non plus l'excellent **Concentré Maggi** dont quelques gouttes rendent exquis tout bouillon et tout potage. **Les flacons de 90 c. sont remplis de nouveau à 60 c. et ceux de 1 fr. 50 à 90 centimes.**

Pour préparer instantanément un Consommé délicieux et réconfortant, rien de meilleur que l'**Extrait de viande Maggi** en rations à 15 et à 10 cent. 1379-1

* Des tentatives ayant été faites de lancer des contrefaçons inférieures, prière d'exiger expressément les **POTAGES MAGGI.**

GRAND PRIX : Exposition internationale Lyon 1894. — HORS CONCOURS Exposition universelle Paris 1889. MEMBRE DU JURY.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction : Alph. SCHELER

Bureaux à 7 ½ h. Rideau à 8 h.

Dimanche 3 Février 1895

Irrévocablement Dernière Représentation du GRAND SUCCÈS

CARMEN

Opéra en 4 actes.
Paroles de H. Meilhac et L. Halévy.
Musique de G. Bizet.

Prix des places du dimanche.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck, magasin de musique, et chez Mme Evard-Sagne, au Casino. 1330-1

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

La salle sera chauffée.

Cercle Catholique Ouvrier

rue du Premier Mars 15.

Dimanche 3 Février 1895
à 8 h. du soir. 1225-1

CONFÉRENCE & CONCERT

Entrée libre

Hôtel Bellevue, BRENETS

Dimanche 3 Février 1895
dès 3 h. après midi,

GRAND CONCERT

donné par la Société de chant
«l'Espérance» du Locle
sous la direction de M. **Raoul Perroud.**

Chœurs, Duos, Romances, Chansons comiques.
Accompagnateur : M. **Heyraud,** profes.

Entrée Libre — Entrée libre

Le concert sera suivi d'une
SOIRÉE FAMILIÈRE

Se recommande vivement,
1301-1 **Th. STEFFEN.**

Grande Salle du
Café Parisien

Dimanche 3 Février 1895
dès 8 heures,

GRANDE SOIRÉE

ENTRÉE : **50 centimes.** 1338-1

CAFÉ-BRASSERIE des AMIS

9, Rue du Premier Mars 9.

Dimanche 3 Février 1894
dès 8 ½ h. du soir, 1384-1

Souper aux Tripes

Se recommande, J.-R. KŒHLI.

Café-Restaurant VITAL MATHEY

à la BONNE-FONTAINE (Eplatures).

Dimanche 3 Février 1895
dès 8 h. du soir, 1306-1

Souper aux tripes

et lapin

Se recommande, **Le Tenancier.**

CAFÉ - RESTAURANT SANTSCHI

2 b, Grandes-Crosettes 2 b.

Dimanche 3 Février 1895

Bal Bal

1335-1 Se recommande, **Le tenancier.**

Restaurant du BATIMENT

aux BULLES 1389-1

Beau chemin bien fait.

Consommations de 1er choix.

Se recommande, Emile Huguenin.

—Bel-Air—

Grande Salle

Dimanche 3 Février 1895
dès 2 ½ h. après midi,

Grand Concert

donné par
l'Orchestre L'ESPÉRANCE
sous la direction de M. **Séb. Mayr,** prof.
avec le bienveillant concours de
MM. **BARBEY, DROZ** et **HARDER**

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE 1382-1

1. *Souvenir de Spa,* pas redoublé . H. Benland
2. *Le Roi d'Yvetot,* ouverture . . A. Adam
3. *Elfenreigen,* valse . . . . . J. Gung'l
4. *Le Géant,* solo pour basse . . Gailliard (M. F. Harder.)
5. Fantaisie sur des *Thèmes russes,* solo de violon (M. A. Richard) Bério

DEUXIÈME PARTIE

6. *Zwiegespræch.* duo pour clarinette et hautbois . . . . J.-V. Hamm (MM. P. Droz et C. Lœtscher.)
7. *Mazurka,* pour violoncelle . . H. Wuilleumier (M. Wuilleumier.)
8. *Les deux Fin de siècle,* duo comique . . . . . (MM. P. Barbey et L. Droz.)
9. *Von Hundertsten im Tausendste,* potpourri . . . . . A. Schreiner
10. *Marche de régiment* . . . . L. Schroder

Entrée : **50 centimes.**

MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de Saison 1894-1895. 1337-1

Restaurant des Armes-Réunies

(Grande Salle)

Dimanche 3 Février 1895
à 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

et
Représentation de Gymnastique
suivis de
SOIRÉE DANSANTE
donnés par la
FANFARE du GRUTLI
avec le bienveillant concours de
la Société de Gymnastique du « GRUTLI »
et de M. **WALKER,** piston-solo.

Entrée, **50 c.** donnant droit à la DANSE
Orchestre Walker.

MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte d'entrée. 1332-1

Brasserie KRUMMENACHER

rue de la Serre 45.

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 heures du soir,

Grand Concert

donné par

Keller

le COMIQUE POPULAIRE de l'Eldorado de Paris, dans ses grandes scènes comiques.

Mme Paôla Paul
(la vraie) chanteuse contr'alto.
Mlle **MARTHE WILIS,** chanteuse de genre et toute la troupe.

Dimanche, à 2 heures,

Grande Matinée

ENTRÉE LIBRE 1331-2

Café de la Croix-Blanche

3, rue de la Chapelle 3. 1312-1

Samedi, Dimanche et Lundi.
à 8 h. du soir

Grand Concert-Spectacle varié

donné par la Troupe Internationale de
l'Athlète Suisse

Tableau de la Troupe :
Miss Annita, soubrette hollandaise.
Les Sœurs Vossov, chant et danse.
Mlle **Fifina ,** chanteuse internationale. (Français, Anglais, Allemand, Hollandais.)

LA DANSE HONGROISE
le grand succès du jour.

Léon RUBELLY, premier champion
dans ses exercices de force.
Seul et unique dans son genre.
M. **LÉON, dresseur,** et sa meute de CHIENS SAVANTS

Dimanche, dès 2 heures après midi

MATINÉE

ENTRÉE LIBRE

Belle Salle. Bon accueil. Consommations de premier choix.

Horlogerie. On désire entrer en relations avec un bon termineur de petites pièces cylindre, auquel on fournirait mouvements et boîtes. — S'adresser Case **581,** Chaux-de-Fonds. 1065-1

Café-Restaurant

M. Jean FRANK, Brasserie Tivoli, Chaux-de-Fonds, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'a partir du 2 février il a ouvert un **Restaurant-Brasserie**

17, rue de la Balance 17,

anciennement CAFÉ LYRIQUE, et qu'il s'efforcera, par des consommations de premier choix, de mériter la confiance qu'elle lui a toujours vouée. 1343-5

Grande Brasserie de la
METROPOLE

— Tous les soirs —
à 8 heures 1383-2

Grand Concert

donné par la troupe
BOURGUIGNON

M. **Chavetty,** originall'comic fantaisiste musical.
Mlle **Dolis,** comique excentrique.
Mlle **Lavallière,** chanteuse de genre et diction.
M. **Bourguignon,** baryton de la Scala de Lyon.

Dimanches et Fêtes,

MATINÉE

Entrée libre

— Mardi 5 Février —
Pour la première fois à Chaux-de-Fonds
IMPORTANTTS DÉBUTS DE
M. et Mme CHARLY
Duettistes excentriques à transformations.

Les familles peuvent assister à nos concerts sans crainte d'entendre un répertoire immoral et blessant l'oreille.

Brasserie WEBER

8, rue du Collège 8.

Samedi et jours suivants,
dès 8 heures du soir,
GRAND
CONCERT extraordinaire
donné par la Troupe du professeur
Wettgès
avec le concours de
M. **GEO** et du célèbre nègre **JOHNSON**

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

— Entrée libre — 1336-1

AMEUBLEMENT

E. WYSS, tapissier,
Rue de la Serre 8

Beau choix en Bois de lit. Secrétaires, Lavabos, Tables, Literie, Stores, etc. Meubles soignés et garantis. Atelier de réparations.
460-49 Se recommande.

F. LEUZINGER FILS

1, RUE NEUVE et RUE DE LA BALANCE 7, 3606-12

Très grand assortiment d'Articles pour

Bals et Soirées

Crêpons pure laine, double largeur, le mètre depuis . Fr. 1.25
Crêpe de Chine, beau tissu de toutes nuances . . » 1.75
Grand choix en **Tissus fantaisie, Crêpes gaufrés, Crêpes soie, Whipcords, Sergés, Panama,** Cheviotte, etc.
Assortiment très complet en **Soieries** pour robes et garnitures.
Satins de toutes nuances, 1 fr. 50. **Surahs** et **Bengalines, Peluches, Cygne, Satinettes** de toutes nuances.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 5 Février, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre : 1385-2

Le Patronage des détenus libérés,
par M. Marc BOREL, pasteur.

Tombola

des ouvriers
Repasseurs, Démonteurs, Remonteurs
et
FAISEURS D'ÉCHAPPEMENTS

Dès SAMEDI soir
EXPOSITION des LOTS
au CASINO

Dimanche 3 Février 1895
dès 2 heures après midi,

Grand Concert

PAR LA
Fanfare du Grütli

Entrée libre

Consommations aux mêmes prix qu'au café. 1334-1

GRANDE
Brasserie du Square

— DIMANCHE 3 COURANT —
à 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par
Une Troupe Française

M. **Rey,** comique grime.
M. et Mme **Miraifa,** duettistes dit Namitos.
Mlle **Diana,** chanteuse de genre.
M. **Eymon,** pianiste.

Dimanche, à 3 heures,

MATINEE

— Entrée libre —

Prochainement, **Nouveaux et importants Débuts.**

1387-1 Se recommande.

Grande Brasserie de la Lyre

23, rue du Collège 23. 1386-2

Ce soir et jours suivants,
dès 8 heures,

GRANDE REPRÉSENTATION

donnée par le
Théâtre GUIGNOL

Programme nouveau et varié.

DIMANCHE, de 3 à 6 heures,
GRAND SUCCÈS

Grande Matinée

Entrée libre — Entrée libre

Se recommande, **A. Ringger** dit **Bætzi**

Hôtel du Cerf

rue de l'Hôtel-de-Ville 55. 1341-1

Dimanche 3 Février 1895

Bal Bal

Se recommande.

Magasin et Entrepôt

à remettre.

A remettre pour la Saint-Martin prochaine un grand magasin avec appartement, vaste entrepôt, écurie, etc., situé près de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. A. Theilé, architecte, rue du Doubs 93. 1388-3

LITS

On demande à acheter d'occasion quelques lits en bon état. — S'adresser à M. J. Barben, rue du Collège 21. 1418-3

JULES ULLMANN, Chemisier, Rue du Grenier 6 - Place des Victoires FIN DE SAISON **10** pour cent de **Rabais** sur tous les **Articles d'Hiver.**